

Document de

La Banque Mondiale

A N'UTILISER QU'A DES FINS OFFICIELLES

RETURN TO
REPORTS DESK
WITHIN
ONE WEEK
FILE COPY

Rapport No. 1460a-BU

EVALUATION DE LA BANQUE NATIONALE DE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE) BURUNDI

Le 10 juin 1977

Division du développement industriel
et financements
Bureau régional Afrique de l'Est

TRADUCTION NON-OFFICIELLE A TITRE D'INFORMATION

Le présent document fait l'objet d'une diffusion restreinte, et ne peut être utilisé par ses destinataires que dans l'exercice de leurs fonctions officielles. Sa teneur ne peut être autrement divulguée sans l'autorisation de la Banque Mondiale.

Taux de conversion (1976)

1 dollar EU = 89,55 francs burundais

ABREVIATIONS

BAD	Banque africaine de développement
BNDE	Banque nationale de développement économique
CCCE	Caisse centrale de coopération économique
DEG	Deutsche Entwicklungsgesellschaft
BEI	Banque européenne d'investissement
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

EXERCICE FINANCIER

1er janvier - 31 décembre

EVALUATION DE LA
BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

Table des matières

	<u>Pages</u>
ABREVIATIONS	
DONNES DE BASE	i- iv
RESUME ET CONCLUSIONS	v - vi
I. INTRODUCTION	1
II. LE CADRE	2
L'économie	2
Le secteur manufacturier	3
Politique industrielle des pouvoirs publics	4
Tourisme	5
Cadre financier	6
La Banque centrale (Banque de la République du Burundi)	6
Banques commerciales	7
Institutions de prêts à terme	7
Structure des taux d'intérêt	8
III. LA SOCIETE	11
Données générales	11
Capital	11
Conseil d'administration	12
Direction	12
Organisation et personnel	12
Déclaration de politique générale	13
Taux d'intérêt	14
Procédures	14
Aspect juridique	15
Réviseurs comptables	15

Ce rapport a été établi à la suite du séjour effectué au Burundi, au mois de novembre 1976, par MM. Philippe Beuzelin et Louis Currat.

Le présent document fait l'objet d'une diffusion restreinte, et ne peut être utilisé par ses destinataires que dans l'exercice de leurs fonctions officielles. Sa teneur ne peut être autrement divulguée sans l'autorisation de la Banque Mondiale.

Table des matières (suite)

	<u>Pages</u>
IV. OPERATIONS ET FINANCES	16
Opérations	16
Ressources	17
Portefeuille de prêts	18
Portefeuille de participations	19
Situation financière	19
Résultats financiers	19
V. PERSPECTIVES	20
Perspectives des affaires	20
La stratégie de la BNDE	20
Activités prévues	20
Besoins de ressources	21
Projections financières	22
Dettes à long terme/fonds propres	22
VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	24

LISTE DES ANNEXES

1. BURUNDI - Structure des taux d'intérêt
2. BNDE - Liste des actionnaires
3. BNDE - Conseil d'administration
4. BNDE - Organigramme
5. BNDE - Service du développement industriel
6. BNDE - Estimation des coûts afférents à l'emploi d'un expatrié dans le Service du développement industriel
7. BNDE - Déclaration de politique générale
8. BNDE - Approbations, engagements et versements, 1971-1976
9. BNDE - Prêts approuvés par secteur, par année et par durée, 1971-1976
10. BNDE - Relevé des prêts à moyen et long terme consentis aux secteurs industriel et touristique, 1971-1976
11. BNDE - Analyse des prêts à l'industrie, à l'artisanat et au tourisme, 1971-1976
12. BNDE - Etat des ressources au 31 décembre 1976
13. BNDE - Emprunts effectués par la BNDE au 31 décembre 1976
14. BNDE - Prises de participation au 31 décembre 1976
15. BNDE - Bilans résumés 1970-1976
16. BNDE - Comptes d'exploitation résumés 1970-1976
17. BNDE - Liste des projets en réserve au 31 décembre 1976
18. BNDE - Hypothèses pour les prévisions financières
19. BNDE - Prévisions d'activités, 1977-1981
20. BNDE - Comptes d'exploitations prévisionnels, 1977-1981

21. BNDE - Bilans prévisionnels, 1977-1981
22. BNDE - Tableau prévisionnel d'origines et d'emplois des ressources, 1977-1981
23. BNDE - Ratios financiers actuels et prévisionnels
24. BNDE - Prévisions de déboursements du crédit proposé

DONNEES DE BASE

SUR LA

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

ANNEE DE CREATION: 1967

<u>PROPRIETE (décembre 1976)</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>% du Capital</u>
<u>Actionnaires</u>		
République du Burundi	4,244	26.4
Banque de la République du Burundi	2,000	12.4
Institut National de Sécurité Sociale	500	3.1
Office des Cultures Industrielles du Burundi	<u>500</u>	<u>3.1</u>
<u>Sous-total Gouvernement et Institutions Publiques</u>		
	7,244	45.0
<u>Sous-total Banques Commerciales Locales</u>		
Banque Belgo-Africaine du Burundi	500	3.1
Banque Commerciale du Burundi	500	3.1
Banque de Crédit de Bujumbura	<u>500</u>	<u>3.1</u>
<u>Sous-total Banques Commerciales Locales</u>		
Banque Belgo-Zairoise 1/	1,000	6.3
Caisse Centrale de Coopération Economique	2,663	16.5
Deutsche Entwicklungsgesellschaft	<u>2,663</u>	<u>16.5</u>
<u>Sous-total Institutions Etrangères</u>		
	6,326	39.3
Brasseries du Burundi	<u>1,000</u>	<u>6.4</u>
TOTAL	<u>16,070</u>	<u>100.0</u>

1/ Il s'agit d'une banque commerciale n'ayant pas d'activités au Burundi.

DONNEES DE BASE

SUR LA

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

DONNEES HISTORIQUES (en millions de FBu au 31 décembre)

	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>
<u>Prêts Approuvés</u>						
Long terme	16,6	12,9	18,4	41,9	530,3 ^{1/}	75,2
Moyen terme	6,8	34,7	28,3	1,7	20,6	152,5
Court terme	<u>266,8</u>	<u>232,9</u>	<u>231,4</u>	<u>108,6</u>	<u>40,0</u>	<u>117,3</u>
TOTAL	<u>290,2</u>	<u>280,5</u>	<u>278,1</u>	<u>152,2</u>	<u>590,9</u>	<u>545,0</u>

Versements sur prêts

Long terme	15,4	5,6	13,6	28,3	136,9	166,4
Moyen terme	6,4	10,7	27,1	19,0	9,4	57,3
Court terme	<u>264,8</u>	<u>230,7</u>	<u>231,9</u>	<u>102,7</u>	<u>42,8</u>	<u>43,4</u>
TOTAL	<u>286,6</u>	<u>247,0</u>	<u>272,6</u>	<u>150,0</u>	<u>189,1</u>	<u>267,1</u>

RESULTATS OPERATIONNELS (en millions de FBu au 31 décembre)

	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>
Revenus bruts	17,4	16,1	17,6	20,1	22,4	37,3
Dépenses Administratives	10,3	11,6	11,7	12,8	14,8	15,8
Frais financiers	2,8	1,6	1,3	0,4	3,0	13,0
Bénéfice net	2,7	1,1	2,5	5,3	3,0	6,2
Bénéfice Net/Fonds Propres						
Moyens (%)	2,1	0,8	1,9	3,9	1,9	3,4
Bénéfice Net/ Capital Social						
en fin d'exercice (%)	2,3	0,9	2,1	4,4	1,9	3,8

^{1/} Y compris un prêt de 336 millions de FBu à la Société Hôtelière et Touristique du Burundi (SHTB) pour la construction d'un hôtel de 150 chambres à Bujumbura.

DONNEES DE BASE

SUR LA

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

SITUATION FINANCIERE (en millions de FBu au 31 décembre)

	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>
Actif total	190,2	161,8	192,4	225,4	330,2	556,1
Fonds propres	130,7	131,1	133,5	140,2	179,9	186,0
Dettes à moyen et à long terme/fonds propres	-	-	0.1:1	0.2:1	0.5:1	1.5:1

TAUX D'INTERET

Prêts à moyen terme (jusqu'à 5 ans) réescomptables: 6% à 8%.

Prêts à long terme: 8-9%

SITUATION DES RESSOURCES (en millions de FBu au 31 décembre, 1976)

	<u>Monnaie Nationale</u>	<u>Devises</u>	<u>Total</u>
<u>D'après le bilan</u>			
Fonds propres	<u>186,0</u>		<u>186,0</u>
Capital Social	160,7		160,7
Réserves	19,2		119,2
Reports à nouveau bénéficiaires	6,1		6,1
Emprunts	<u>40,0</u>	<u>235,6</u>	<u>275,6</u>
Dépôt LT dû à l'Etat	40,0		40,0
CCCE		1,4	1,4
BAD		230,8	230,8
KFW		3,4	3,4
<u>Total des ressources d'après le bilan</u>	<u>226,0</u>	<u>235,6</u>	<u>461,6</u>
<u>Ressources non utilisées</u>	<u>295,0</u>	<u>470,0</u>	<u>765,0</u>
Possibilités de réescomptes autres de la Banque Centrale	265,0		265,0
Possibilités d'emprunts auprès des banques locales	30,0		30,0
CCCE		77,7	7,7
BAD		182,5	182,5
KFW		24,8	24,8
IDA-Abou Dhabi (Fisheries Dev.)		255,0	255,0
<u>Total des Ressources</u>	<u>521,0</u>	<u>705,6</u>	<u>1,226,6</u>

DONNEES DE BASE

SUR LA

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

	<u>Monnaie Nationale</u>	<u>Devises</u>	<u>Total</u>
<u>EMPLOIS</u>			
Immobilisations nettes	18,7		18,7
Prises de participation	25,7		25,7
Prêts à moyen et long terme	<u>175,5</u>	<u>302,8</u>	<u>478,3</u>
<u>Total</u>	<u>219,9</u>	<u>302,8</u>	<u>522,7</u>
<u>RESSOURCES DISPONIBLES POUR DECAISSEMENTS</u>	<u>301,1</u>	<u>402,8</u>	<u>703,9</u>
Engagements non déboursés	<u>35,9</u>	<u>321,2</u>	<u>357,1</u>
Prêts à moyen et long terme	35,2	321,2	356,4
Prises de participation	0,7		0,7
<u>RESSOURCES DISPONIBLES POUR ENGAGEMENTS</u>	<u>265,2</u>	<u>81,6</u>	<u>346,8</u>
Approbations non engagées	<u>246,6</u>	<u>12,6</u>	<u>259,2</u>
Prêts à moyen et long terme	246,6	12,6	259,2
Prises de participation	-	-	-
<u>RESSOURCES DISPONIBLES POUR APPROBATIONS</u>	<u>18,6</u>	<u>69,0</u>	<u>87,6</u>

EAPID

Juin 1977

RESUME ET CONCLUSIONS

- i. La Banque nationale de développement économique (BNDE) a été créée en 1967 pour encourager le développement économique du Burundi, fournir des ressources, sous forme de prêts et de prises de participation, à des entreprises agricoles, industrielles et touristiques et financer la construction de logements. L'Etat et des institutions publiques détiennent 45 % de son capital social, le solde de 55 % étant réparti entre des sociétés privées locales et des institutions étrangères.
- ii. Le secteur manufacturier, qui représente environ 8 % du PIB du Burundi, est encore à l'état embryonnaire. Quelque 70 entreprises manufacturières utilisant des méthodes plus modernes qu'artisanales existent au Burundi, pour la plupart à Bujumbura. Plusieurs facteurs font obstacle au développement du secteur manufacturier, notamment le faible pouvoir d'achat de la population, le manque de possibilités d'exportation, la pénurie de gestionnaires et de techniciens compétents et expérimentés, la non-monétisation d'une grande partie de l'économie et le coût élevé des transports intérieurs attribuable au mauvais état du réseau routier national. Malgré ces difficultés, le gouvernement est résolu à promouvoir le développement de l'industrie et de l'agro-industrie afin de tirer le meilleur parti possible des ressources locales, de créer des emplois et de mettre en place, dans la mesure où elles sont rentables, des activités de remplacement des importations. Il s'agit essentiellement de développer le traitement des produits agricoles et miniers et de fabriquer des outils et du matériel agricoles, c'est-à-dire d'intégrer l'industrie et l'agriculture par la création de liaisons en amont et en aval entre les deux secteurs.
- iii. Bien que le Burundi possède quelques attraits naturels, le tourisme y est pratiquement inexistant. Si le pays était doté d'une structure suffisante, il pourrait espérer attirer certains touristes visitant le Kenya, la Tanzanie et la région du Kivu au Zaïre. La capacité des hôtels de classe internationale est encore très faible, mais un hôtel de 150 chambres est en construction à Bujumbura. Le gouvernement élabore actuellement sa politique de développement du tourisme; il envisage d'améliorer et d'agrandir les installations existant dans diverses parties du pays.
- iv. La BNDE, qui souhaite jouer un rôle dans le développement des secteurs manufacturier et touristique, est présidée par un Burundais compétent, secondé par un directeur général détaché par la Caisse centrale de coopération économique (CCCE). Ayant jusqu'à présent financé essentiellement des projets agricoles, la BNDE n'a pas les moyens voulus pour entreprendre une évaluation technique, économique et financière approfondie de projets industriels. La direction a confirmé, au cours des négociations, qu'elle créerait au sein de la BNDE un service chargé des investissements industriels.

v. De 1971 à 1976, la BNDE a approuvé 322 prêts à long et moyen terme et 4 participations au capital, totalisant 1.168 millions de francs burundais (13 millions de dollars) et intéressant le tourisme (un prêt et une participation au capital d'une société hôtelière représentant 31 % des montants approuvés), l'industrie (29 %), le logement (22 %), la pêche (16 %), l'agriculture et d'autres secteurs (2 %). Au cours de la même période, la BNDE a approuvé des prêts à court terme totalisant 985 millions de francs burundais (11 millions de dollars), pour la plupart consacrés au financement de cultures. En décembre 1976, le portefeuille des prêts de la BNDE s'élevait à 455 millions de francs burundais. Sa situation financière est solide bien que sa rentabilité reste modeste. Son ratio d'endettement, qui était inférieur à 1:1 ces dernières années, devrait augmenter sensiblement du fait que l'expansion prévue de ses activités exigera de gros emprunts à terme. Compte tenu des résultats déjà obtenus par la BNDE et de la solidité de son portefeuille, un ratio d'endettement de 4:1 est acceptable.

vi. La BNDE étudie le financement de projets industriels dont le coût total est estimé à 3,2 millions de francs burundais (y compris un projet de sucrerie qui coûterait au total 1,6 milliard de francs burundais); elle envisage d'investir 840 millions de francs burundais (9,4 millions de dollars) dans ces projets. Du début de 1977 à la fin de 1978, la BNDE approuvera des projets (y compris les projets non industriels) s'élevant à 931 millions de francs burundais (10 millions de dollars), dont 699 millions de francs burundais (8 millions de dollars) en devises. Au 1er janvier 1977, elle ne disposait que de 69 millions de francs burundais (800.000 dollars) en devises, mais elle espère obtenir des lignes de crédit totalisant 355 millions de francs burundais (4 millions de dollars) de la Caisse centrale de coopération économique, de la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), de la Banque européenne d'investissement (BEI) et du Fonds d'équipement des Nations Unies. Il lui manquera donc encore 3 millions de dollars en devises, qui lui seront fournis par le crédit de l'IDA. Ce crédit comprendra en outre une somme de 400.000 dollars qui permettra à la BNDE de s'assurer les services de deux expatriés pendant trois ans afin de mettre sur pied son service d'évaluation des projets industriels.

vii. Sur le crédit de 3,4 millions de dollars, l'Etat rétrocédera à la BNDE 3 millions de dollars à 5 % l'an et 400.000 dollars sous forme de don. La BNDE prêtera ces fonds à échéance maximum de 15 ans et à un taux d'intérêt annuel d'au moins 9 %. Le risque de change sera supporté par l'Etat, moyennant une commission annuelle de 1 %, qui sera versée par les clients de la BNDE. Le plafond de chaque prêt librement consenti sera de 100.000 dollars, le montant global des prêts librement accordés étant fixé à 1 million de dollars.

EVALUATION DE
LA BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

I. INTRODUCTION

1.01 La Banque nationale de développement économique a été créée en 1967 pour encourager le développement économique du Burundi et fournir des ressources, sous forme de prêts et de prises de participation à des entreprises agricoles, industrielles et touristiques, ainsi que pour financer la construction de logements. Une mission exploratoire s'est rendue à la BNDE en octobre 1975 et a conclu qu'il serait justifié de lui octroyer une assistance financière pour financer des projets de développement industriel sous réserve que la préparation de ces projets évolue de façon satisfaisante au cours des mois suivants. Comme tel fut le cas, la situation de la BNDE a été évaluée au cours de l'automne 1976. Le présent rapport évalue la BNDE en vue de l'octroi d'un crédit de l'IDA de 3,4 millions de dollars.

1.02 Les principaux objectifs du crédit sont les suivants :

- i) financer à des conditions appropriées des projets d'investissement industriels au Burundi, qui soient bien conçus sur les plans économique, financier et technique;
- ii) renforcer les moyens d'évaluation des projets et l'organisation interne de la BNDE, qui est la seule institution de promotion et de financement des investissements industriels au Burundi.

II. LE CADRE

L'économie

2.01 Le Burundi, avec un revenu par habitant estimé à 100 dollars en 1975, reste l'un des pays les plus pauvres des pays les moins avancés. Au cours des cinq années écoulées, le PIB n'a pas progressé de plus de 2 % par an en termes réels. Sur les 3,7 millions d'habitants que compte le pays, seuls 115.000 ont un emploi salarié; le reste subsiste essentiellement de l'agriculture. La main-d'oeuvre agricole n'a pratiquement aucune formation et le nombre d'inscrits dans l'enseignement formel est l'un des plus faibles d'Afrique.

2.02 Le secteur agricole, qui assure environ 60 % du PIB, domine l'économie. Le Burundi est devenu de plus en plus tributaire du café pour se procurer des ressources en devises et la part de ce produit dans les exportations totales est passée de 79 % en 1965 à 84 % en 1974.

2.03 Les investissements sont restés faibles, puisqu'ils ont atteint en moyenne 8 % seulement du PIB au cours des cinq années passées. L'épargne intérieure n'a représenté que 5 % du PIB au cours de cette même période. Près de la moitié de la formation brute totale de capital a été financée par l'aide extérieure.

2.04 D'importants obstacles freinent les efforts de développement du Burundi : au premier chef, le pays est excessivement tributaire d'une seule exportation (le café) pour se procurer des devises, le réseau de transport permettant d'assurer les exportations comporte plusieurs étapes longues et inefficaces, l'infrastructure est rudimentaire et une grande partie de la main-d'oeuvre n'a reçu aucune formation. Par le passé, des luttes intestines ont perturbé le développement et détourné une partie des ressources. De surcroît, les termes de l'échange se sont détériorés de 40 % depuis 1970. Certains signes, pourtant, sont encourageants : un Ministère du Plan vient d'être créé, l'administration financière est en voie d'amélioration et un certain nombre de projets industriels et agricoles, qui se présentent sous un jour favorable, sont en cours de préparation (paragraphe 5.03). Enfin, les importants gisements de nickel qui ont été découverts pourraient être exploités au cours des dix prochaines années.

2.05 Actuellement, les pouvoirs publics n'ont encore défini aucune stratégie globale du développement qui soit cohérente. Cette situation est en grande partie due au rang secondaire auquel a été reléguée la planification par le passé. S'efforçant d'y remédier, les pouvoirs publics ont commencé par transférer la responsabilité de la planification nationale au nouveau Ministère du Plan, auquel l'IDA fournit une assistance technique.

2.06 A court terme, l'économie jouit d'une conjoncture favorable, les prix du café devant rester sensiblement supérieurs à ce qu'ils étaient en 1976 étant donné principalement les dommages causés par les gelées aux caféiers brésiliens. A long terme, le gouvernement pourrait améliorer lentement, mais régulièrement, le revenu par habitant s'il s'attachait à développer et renforcer son administration. Si l'exploitation du nickel s'avère possible, les perspectives s'ouvrant au pays au cours des dix prochaines années seraient nettement meilleures. Toutefois, même si cette possibilité semble techniquement réalisable, il reste à démontrer la viabilité commerciale de l'exploitation du nickel.

2.07 L'inflation, mesurée à l'aide de l'indice des prix à la consommation à Bujumbura, est passée de 4 % en 1971 à 16 % en 1974.

Le secteur manufacturier

2.08 Le secteur manufacturier burundais est encore à l'état embryonnaire; il a subi des revers depuis l'indépendance lorsque les entreprises industrielles, qui avaient été créées pour fabriquer des biens non seulement pour le marché local mais également pour tout le Rwanda et la partie orientale du Zaïre, ont perdu ces débouchés. Certaines de ces entreprises sont encore en difficulté étant donné qu'elles disposent d'une capacité de production excédentaire. Par le passé, le Burundi a essayé, mais sans succès, de remédier à cette situation en passant des accords commerciaux avec le Rwanda et le Zaïre. Enfin, en septembre 1976, il a participé à la création de la Communauté économique des pays des grands lacs, qui englobe le Burundi, le Rwanda et le Zaïre, et pourrait offrir de nouvelles possibilités au développement des entreprises industrielles de la région.

2.09 Environ 70 entreprises manufacturières, utilisant des méthodes plus modernes qu'artisanales, exercent leurs activités au Burundi. Elles sont pour la plupart implantées à Bujumbura, où l'infrastructure est plus développée que dans d'autres parties du pays et emploient au total environ 4.000 personnes. La petite dimension du secteur manufacturier se mesure au fait que 60 entreprises seulement de ce secteur emploient plus de 50 personnes. Les principales activités manufacturières sont le traitement du café, la fabrication de bière et de boissons gazeuses, de matériaux de construction, de textiles, de chaussures et de meubles.

2.10 Les statistiques relatives à la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier sont les suivantes :

<u>Branche</u>	<u>Valeur ajoutée par le secteur manufacturier ^{1/} (millions de FBu)</u>	
	<u>1970</u>	<u>1975</u> (estimations)
Industries alimentaires et agricoles	1.166,6	1.621,6
Travail des métaux et réparation	133,0	184,8
Textiles et cuirs	79,4	110,4
Pâtes et papiers	30,1	41,8
Produits chimiques	27,3	37,9
Matériaux de construction	21,7	30,2
Divers	52,5	72,9
	<u>1.510,6</u>	<u>2.099,6</u>
Valeur ajoutée par le secteur manufacturier, exprimée en pourcentage du PIB aux prix du marché	7,9 %	7,9 %

1/ Source : Données pour 1970 : Comptabilité nationale; données pour 1975 : estimation de la mission.

2.11 Les investissements consacrés chaque année au secteur manufacturier se sont élevés à 43,5 millions de francs burundais en 1972, 172 millions en 1973 et 207 millions en 1974. Ce volume modeste s'explique principalement par le manque d'intérêt porté au développement industriel et l'insuffisance des moyens de préparation des projets, que ce soit au sein de l'administration ou de la BNDE. Les améliorations apportées devraient permettre, au cours des années à venir, d'accroître sensiblement les investissements industriels, qu'il est prévu de consacrer à plusieurs projets de grande et moyenne envergure.

2.12 Les obstacles freinant le développement du secteur manufacturier sont en particulier le faible pouvoir d'achat de la population, le manque de personnel compétent et expérimenté, cadres de gestion ou techniciens, la non-monetisation d'une importante part de l'économie, le coût élevé des transports intérieurs dû à l'état médiocre du réseau routier national.

Politique industrielle des pouvoirs publics

2.13 Les pouvoirs publics ont indiqué dans les documents du plan, préparés pour la période 1973-1977, qu'ils se proposent principalement de développer le traitement des produits agricoles et miniers et de créer des entreprises fabriquant du matériel et des produits destinés à l'agriculture. A la première catégorie de projets appartiennent une usine textile, une rizerie,

une tannerie, une minoterie, des usines de traitement du thé. Au nombre des projets de la deuxième catégorie figurent la production d'insecticides et la fabrication de houes et de machettes, qui constituent l'outillage agricole le plus répandu actuellement au Burundi. Il convient de citer également la fabrication de produits pharmaceutiques, de briques et de tuiles de céramique. C'est essentiellement le secteur privé qui devrait financer les projets industriels. Etant donné la rareté des entrepreneurs au Burundi, le gouvernement est ouvert à l'égard des investissements et des gestionnaires étrangers, qui devraient aider le pays à atteindre les objectifs fixés en matière de développement industriel.

2.14 Un Code des investissements a été promulgué en 1967. Les investissements de plus de 3 millions de francs burundais (34.000 dollars) effectués par les entreprises existantes et les investissements de plus de 5 millions de francs burundais (56.000 dollars) effectués par les nouvelles entreprises doivent être approuvés par la Commission nationale des investissements. Le promoteur peut également demander à cette Commission de bénéficier de certains avantages inscrits dans le Code des investissements. Ces avantages, modulés selon l'importance du projet pour l'économie, sont notamment un traitement fiscal spécial pour des périodes allant de 5 à 15 ans. La Commission des investissements, à la tête de laquelle est placé un représentant du Ministère du Plan, est composée des représentants des ministères et institutions suivants : économie et finances, travail, impôts et douanes, banque centrale et banque de développement.

2.15 Les importations sont soumises à l'autorisation de la Banque centrale. Elles sont assujetties à deux types de droits : un droit de douane (0 à 10 %) et un droit fiscal (5 à 55 %), l'un et l'autre calculés sur la valeur c.a.f. des biens importés. Le matériel importé par les nouvelles entreprises industrielles entre en franchise. Les exportations sont, elles aussi, soumises à des droits de douane, calculés soit sur la valeur f.o.b. des marchandises ou sur une valeur estimative fixée par le Ministère des finances et appelée "valeur mercuuriale". Les impôts prélevés sur les bénéfices nets des sociétés sont progressifs : ils vont de 30 %, à concurrence d'un bénéfice imposable de 1 million de francs burundais, à 40 % pour les bénéfices dépassant ce niveau.

2.16 Dans l'ensemble, les pouvoirs publics semblent avoir suivi une politique industrielle judicieuse. Ils ont eu tendance à favoriser le développement non seulement des entreprises moyennes mais également des petites entreprises.

Tourisme

2.17 Le tourisme est pratiquement inexistant au Burundi, bien que le pays possède quelques attraits naturels et qu'il soit proche du Kenya, de la Tanzanie et du Zaïre. La stratégie qui semble appropriée pour le développement du tourisme consisterait à inclure le Burundi dans les itinéraires sillonnant

l'Afrique de l'Est et à demander aux agences internationales de voyages de participer au financement des nouvelles installations. Actuellement, les installations touristiques sont concentrées à Bujumbura et il n'existe aucun hôtel de classe internationale dans l'intérieur.

2.18 Le développement du tourisme vise essentiellement à agrandir la capacité hôtelière internationale dans quelques sites attrayants. Un hôtel de qualité supérieure, de 150 chambres, est en cours de construction à Bujumbura. Il est par ailleurs prévu de transformer, moderniser et équiper une résidence à Gitega, à environ 100 km de la capitale dans l'intérieur et une résidence à Regha, à environ 60 km de Bujumbura, sur les rives du lac Tanganyika. L'amélioration des installations de loisirs pour touristes (clubs nautiques, courts de tennis, parcours de golf) est également prévue. Au total, les investissements consacrés à l'amélioration des installations touristiques devraient atteindre 606 millions de francs burundais (6,8 millions de dollars) au cours de la période 1973-1977.

Cadre financier

2.19 Le réseau financier burundais comprend essentiellement la Banque centrale (Banque de la République du Burundi), trois banques commerciales (la Banque de crédit de Bujumbura, la Banque commerciale du Burundi et la Banque belgo-africaine), qui sont presque toutes totalement aux mains d'intérêts étrangers, la Banque de développement (BNDE), la Caisse d'épargne publique, le système de chèques postaux et la Caisse de sécurité sociale.

La Banque centrale (Banque de la République du Burundi)

2.20 La Banque centrale arrête les politiques du crédit et de la monnaie et gère les réserves internationales. Les principaux instruments monétaires dont elle dispose sont les plafonds individuels imposés aux prêts des banques commerciales, les plafonds d'escompte et les accords passés avec l'Etat en matière d'emprunts publics. La politique monétaire du Burundi vise essentiellement à maintenir l'équilibre de la balance des paiements et la stabilité des prix intérieurs. Les autorités monétaires ont relativement bien réussi à atteindre ces objectifs : les réserves de devises se sont accrues et, au cours des dernières années, les prix ont augmenté plus lentement que dans la plupart des autres pays. La poursuite de ces objectifs ne sera certes pas abandonnée, mais, à l'avenir, la politique visera essentiellement à stimuler la croissance de l'économie.

2.21 La politique monétaire est en général prudente, mais une exception a été faite en 1974 avec la brusque accélération de l'expansion du crédit conjuguée à une baisse spectaculaire des réserves nettes en devises qui, de 1968 à 1973, s'étaient accrues chaque année. En 1974, l'expansion du crédit tenait largement à la nécessité de reconstituer les stocks de biens importés. En 1975, le crédit accordé au secteur privé a été strictement encadré pour compenser l'accroissement rapide des liquidités dû à la hausse brutale des recettes tirées du café.

Banques commerciales

2.22 La Banque de crédit de Bujumbura a été créée en 1922 et a conservé le privilège de battre monnaie jusqu'en 1952. Elle a une succursale à Ngozy, troisième ville du Burundi. Son capital social, détenu en majorité par des intérêts belges, est de 75 millions de francs burundais. En septembre 1976, l'encours de ses prêts atteignait 1,2 milliard de francs burundais, dont quelque 85 % affectés au financement à court terme des importations et des exportations, à des prêts à court terme consentis à d'autres banques commerciales et au financement de fonds de roulement. Le reste était constitué par des bons du Trésor à un an, ainsi que des prêts à moyen terme pour financer le logement et les activités industrielles.

2.23 La Banque commerciale du Burundi, créée au début des années 50, a une succursale à Gitega, deuxième ville du pays. Son capital, de 75 millions de francs burundais, est réparti à raison de 51 % entre la Société financière des pays d'outre-mer,^{1/} société basée à Genève, l'Etat burundais (22 %) et des investisseurs locaux (27 %). Au 30 septembre 1975, l'encours de ses prêts atteignait 2,2 milliards de francs burundais, dont les deux tiers étaient consacrés au financement des exportations (principalement le café) et étaient en grande partie réescomptés auprès de la Banque centrale. Le reste était composé de prêts à l'importation (20 % du total), de prêts consacrés au financement de fonds de roulement (12 %) et de prêts à moyen terme affectés au logement (1 %).

2.24 La Banque belgo-africaine, créée en 1949, a un capital social de 36 millions de francs burundais, réparti entre la Standard Bank (30 %), la Banque de Bruxelles (30 %), le Gouvernement zaïrois (30 %) et des investisseurs privés étrangers (10 %). Elle ne dispose d'aucune succursale dans le pays. Au 30 septembre 1976, ses immobilisations se chiffraient à 0,4 milliard de francs burundais, presque totalement investis à court terme.

Institutions de prêts à terme

2.25 A l'exception d'un très petit nombre de prêts à moyen terme octroyés par les banques commerciales essentiellement au secteur du logement, toutes les opérations de prêts à terme sont entreprises par la Banque nationale de développement économique et la Caisse d'épargne. Cette dernière a été créée en 1964. Elle dispose de deux succursales principales et a ouvert des guichets dans 19 bureaux de poste. Au 30 septembre 1976, les dépôts se chiffraient

^{1/} Les principaux actionnaires de la Société financière sont la Banca d'America e d'Italia, la Bank of America, la Banque Lambert, la Banque nationale de Paris et la Dresdner Bank.

à 300 millions de francs burundais, dont les deux tiers environ sous forme d'épargne et de dépôts à terme effectués par les fonctionnaires et le personnel militaire (assujettis à un plan d'épargne obligatoire) et des particuliers. Les ressources de la Caisse d'épargne ont été utilisées pour financer des prêts au logement et des prêts personnels, des prêts à des institutions bancaires et l'achat de bons du Trésor.

Structure des taux d'intérêt

2.26 L'Annexe 1 indique la structure des taux d'intérêt au Burundi, qui présente les caractères suivants : a) les taux d'intérêt sont en général très bas; b) l'écart est très faible entre la rémunération des instruments d'épargne assortis de diverses échéances; et c) les taux appliqués au crédit à moyen et long terme sont quelque peu inférieurs à ceux qui sont appliqués aux prêts à court terme lorsqu'ils ne sont pas réescomptés.

2.27 Le taux d'intérêt rémunérant les dépôts d'épargne dans les banques commerciales et la Caisse d'épargne est de 3 %. Les bons du Trésor à un mois et à un an sont assortis respectivement de taux de 2 % et de 4%. Ces derniers ne sont pas assujettis à l'impôt, mais ils ne laissent qu'une faible marge aux banques commerciales, ce qui peut expliquer le rôle limité joué jusqu'à présent par ces institutions dans la mobilisation des ressources. Du côté des intérêts débiteurs, les prêts à court terme octroyés par les banques commerciales portent intérêt à 9 % l'an auquel s'ajoutent les commissions, à l'exception des prêts réescomptables auprès de la Banque centrale pour financer les exportations, lesquels sont assortis d'un taux maximal de 5,75 %, et des autres prêts réescomptables octroyés à un taux maximal de 7,5 %. Les prêts à moyen et long terme, qui représentent environ 10 % du crédit bancaire total, sont essentiellement octroyés par la BNDE et la Caisse d'épargne. Les taux d'intérêt appliqués à ce type de prêts s'étalent entre 5 % et 9 % et, dans le cas de la BNDE, la moyenne pondérée est de 8,3 % pour les prêts à moyen terme et de 8 % pour les prêts à long terme.

2.28 Pour défendre ces taux d'intérêt généralement bas, les autorités financières burundaises avancent les arguments suivants :

- a) Il existe au Burundi peu de possibilités d'exécuter des projets et les taux de rentabilité de la plupart des investissements sont faibles étant donné l'exiguïté du marché, la médiocrité des ressources naturelles du pays, le coût élevé du transport des matières premières pour un pays enclavé, l'extrême rareté de la main-d'oeuvre qualifiée et le faible pouvoir d'achat de la masse de la population.
- b) Outre que le nombre de projets réalisables est limité, les risques qu'ils présentent sont élevés. Il convient de mentionner principalement l'irrégularité des approvisionnements en matières premières et en matériel, qui doivent être acheminés par mer et par terre, les amples fluctuations du pouvoir d'achat de la population

essentiellement tributaire de la récolte et des prix du café sur le marché mondial, le petit nombre de travailleurs qualifiés sur lesquels peut compter chaque usine et dont l'absence risque d'aboutir à une fermeture temporaire. Face à ces risques élevés, les investisseurs cherchent à obtenir de leurs investissements une rentabilité soutenant favorablement la comparaison avec celle que leur procurent les projets réalisés dans les pays où les risques sont moindres. Le relèvement des taux d'intérêt fera probablement baisser dans de trop grandes proportions le taux de rentabilité financière des capitaux, ce qui découragera les investisseurs éventuels.

- c) Jusqu'à présent, une épargne plus volumineuse n'a pas été nécessaire étant donné les possibilités restreintes d'exécution des projets et le petit nombre de personnes capables de les exécuter.

2.29 Ces arguments ne sont toutefois pas totalement convaincants; en effet :

- a) En dépit des obstacles qui freinent l'essor du secteur industriel, plusieurs projets industriels, représentant au total un investissement de 20 millions de dollars, vont probablement être soumis à des sources de financement au cours des deux années à venir. Le taux de rentabilité financière des capitaux, calculé pour certains de ces projets, serait d'au moins 20 %. Toutefois, les entretiens qui se sont déroulés avec des industriels burundais ont confirmé que les risques mentionnés par les autorités financières jouent effectivement un rôle important dans les décisions prises en matière d'investissement et que seuls les projets ayant des taux de rentabilité relativement élevés seront probablement entrepris.
- b) Les opérations de crédit ont été largement financées à l'aide des dépôts du système bancaire. En outre, la Banque centrale a en général suivi une politique monétaire prudente, en ce qu'elle s'est bornée à financer la commercialisation du café au plus fort de la campagne ainsi que certaines dépenses de l'Etat. Néanmoins, l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation à Bujumbura et le coefficient d'ajustement des prix du PIB, est passée de 4 % et 2 % en 1971 à 16 % et 12 % en 1974 respectivement. Ces tendances inflationnistes ont été nourries en partie par l'accroissement des recettes tirées des exportations de café et en partie par la hausse des prix des produits importés. Le relèvement des taux d'intérêt aurait aidé les autorités financières à lutter contre l'inflation. Par ailleurs, il se serait traduit par une mobilisation plus active de l'épargne ^{1/} qui, à son tour, aurait permis aux autorités d'appliquer une politique de développement plus dynamique.

^{1/} Bien que les autorités monétaires ne considèrent pas le taux d'intérêt comme l'élément le plus important dans la détermination du niveau de l'épargne.

2.30 Il ressort des considérations précédentes et du fait que l'inflation au cours des années à venir ne sera probablement pas ramenée à moins de 6 à 8 % par an, qu'il semblerait judicieux de relever les taux d'intérêt au Burundi, de rendre le taux des prêts positif en termes réels, sans qu'il en résulte une diminution excessive de la rentabilité qu'attendent les investisseurs.

2.31 Au cours des négociations, il a été décidé que la fraction du crédit de l'IDA consacrée au financement des investissements serait rétrocédée par la BNDE à des emprunteurs au taux d'au moins 9 % l'an. L'augmentation par rapport aux taux moyens de 8,3 % l'an et 8 % l'an actuellement demandés par la BNDE sur les prêts à moyen et long terme respectivement est relativement faible, mais elle constitue un pas dans la bonne direction. En tout état de cause, les pouvoirs publics se seraient opposés énergiquement à une majoration plus forte.

III. LA SOCIETE

Données générales

3.01 La Banque nationale de développement économique (BNDE) a été créée en 1967 pour encourager le développement économique du Burundi, accorder du crédit à court, moyen et long terme aux entreprises agricoles, industrielles et touristiques, et pour financer le logement.

Capital

3.02 La BNDE est une société à responsabilité limitée, ayant un capital social de 60 millions de francs burundais, souscrit par l'Etat et des organismes publics (75 %) et par les trois banques commerciales du Burundi (25 %).

3.03 En 1969, le capital social a été porté à 120 millions de francs burundais, quatre nouveaux actionnaires souscrivant de la façon suivante : la Deutsche Entwicklungsgesellschaft (DEG) et la Caisse centrale de coopération économique (CCCE), 20 millions de francs burundais chacune, la Banque belgo-zaïroise^{1/} et les Brasseries du Burundi, 10 millions de francs burundais chacune.

3.04 En mai 1975, une nouvelle augmentation du capital de 40 millions de francs burundais a été souscrite par l'Etat et la Banque centrale, la DEG et la CCCE. La répartition actuelle du capital de la BNDE est présentée à l'Annexe 2 et résumée ci-après :

Etat	26,4 %
Organismes publics	<u>18,6 %</u>
Total partiel	45,0 %
Trois banques commerciales locales	9,3 %
Banque belgo-zaïroise	6,3 %
DEG	16,5 %
CCCE	16,5 %
Brasseries du Burundi	<u>6,4 %</u>
Total partiel	55,0 %
Total général	<u>100 %</u>

^{1/} Banque commerciale qui n'exerce pas ses activités au Burundi.

Conseil d'administration

3.05 Le président de la BNDE et président de son Conseil d'administration est élu par l'Assemblée générale des actionnaires, parmi les membres du Conseil représentant l'Etat burundais. Le Conseil d'administration de la BNDE comprend 12 membres (Annexe 3), dont six représentent l'Etat et le secteur public; la CCCE et les trois banques commerciales locales ont chacune un représentant de même que les Brasseries du Burundi et la Banque belgo-zaïroise. La DEG est représentée au Conseil d'administration par le directeur général de la Banque commerciale du Burundi. Le Conseil, qui se réunit cinq ou six fois par an et approuve tous les prêts accordés par la BNDE, dirige efficacement les opérations de la BNDE.

Direction

3.06 M. Bonus Kamwenubusa, diplômé en économie de l'Université de Fribourg, est président de la BNDE depuis mars 1970. Avant de prendre ses fonctions, il était directeur général au Ministère des finances (1965-70). Il est aidé depuis février 1973 par M. Langlet, directeur général, qui est détaché par la CCCE auprès de la BNDE. M. Langlet travaille depuis 15 ans à la CCCE et il a passé la plus grande partie de ce temps dans des banques de développement au capital desquelles participe la CCCE. Outre le président et le directeur général, la BNDE a trois fondés de pouvoirs. La direction de la BNDE est compétente.

Organisation et personnel

3.07 L'organigramme de la BNDE est présenté en Annexe 4. La BNDE comprend trois services :

- 1) personnel et administration, crédit au petit équipement;
- 2) comptabilité et recouvrement des prêts;
- 3) prêts à l'industrie, à l'artisanat et au logement.

De plus, trois fondés de pouvoir chargés de l'exécution des projets et des opérations quotidiennes rendent compte directement au président et au directeur général.

3.08 Le personnel de la BNDE compte 38 membres, dont 10 cadres (3 expatriés), y compris trois économistes/analystes financiers, deux comptables, un ingénieur des travaux publics, un agronome, un spécialiste du développement rural et un analyste de gestion détaché par les Nations Unies.

3.09 Le service qui traite de l'évaluation des prêts à l'industrie, à l'artisanat et au logement ne comprend qu'un seul cadre. La BNDE n'est pas actuellement équipée pour procéder à des évaluations techniques, économiques et financières complètes et détaillées des projets industriels. De ce fait, elle a dû s'en remettre jusqu'à présent, pour l'évaluation des projets, à la Division de l'industrie du Ministère de l'économie et des finances; ces évaluations ont été examinées directement par la direction de la BNDE. Pour remédier à cette situation et permettre à la BNDE de jouer un rôle directeur dans le développement et la promotion de l'industrie au Burundi, la direction de la BNDE a décidé de créer au sein de cette institution un service chargé de la promotion, de l'évaluation et du suivi des projets industriels. Ce service, qui devrait être mis en place à l'automne prochain, sera pourvu d'un personnel comprenant deux expatriés, un ingénieur et un économiste industriel/analyste financier, aidés par des homologues burundais. L'IDA aide la direction de la BNDE à recruter les expatriés. Ce service coopérera avec la Division de l'industrie du Ministère de l'économie et des finances pour préparer des études de factibilité et préévaluer les projets; il aidera également les promoteurs, aussi bien étrangers que burundais, à préparer et à exécuter les projets. On trouvera à l'Annexe 5 plus de renseignements sur les fonctions proposées pour ce service. Une estimation des coûts des services des deux expatriés, qui devraient rester à la BNDE pendant trois ans, est présentée à l'Annexe 6. Pour financer ces coûts, le crédit de l'IDA comprend un élément d'assistance technique de 400.000 dollars. Il a été décidé au cours des négociations que la BNDE créera ce service et recrutera deux expatriés avant l'entrée en vigueur du crédit.

Déclaration de politique générale

3.10 Les objectifs et les politiques d'exploitation de la BNDE sont indiqués dans ses statuts et son règlement intérieur, adoptés en 1967, année de création de la banque. De façon générale, ces politiques sont conformes à celles qui sont appliquées par la plupart des SFD. Toutefois, la BNDE doit adopter des clauses spécifiques précisant que : la BNDE n'assumera pas les risques de perte de change sur ses emprunts extérieurs, l'intervention maximale de la BNDE dans tout projet sera limitée à 20 % de son capital versé et de ses réserves, la dette à long terme de la BNDE ne devra pas dépasser quatre fois le montant de son capital souscrit net et de ses réserves, des provisions pour pertes sur investissements seront constituées. Il a été décidé au cours des négociations que la BNDE groupera toutes ses politiques, y compris les nouvelles clauses, dans une Déclaration de politique (présentée à l'Annexe 7), qui devra être approuvée par le Conseil d'administration de la BNDE avant que le crédit de l'IDA ne prenne effet.

Taux d'intérêt

3.11 Les taux d'intérêt imposés par la BNDE sur les prêts industriels varient : i) selon le coût des ressources utilisées pour financer chaque opération; ii) selon les garanties fournies par l'emprunteur; iii) selon la validité du projet financé. Les taux minimaux de chaque catégorie sont les suivants :

- i) prêts à moyen terme (jusqu'à 5 ans) réescomptables = 6 à 8 %; une commission d'engagement de 0,50 % l'an peut être appliquée mais elle ne l'est habituellement pas;
- ii) prêts à moyen terme non réescomptables = 8 % l'an;
- iii) prêts à long terme = 8 % l'an.

En moyenne, les prêts à moyen terme à l'industrie portent intérêt à 8,3 % l'an et les prêts à long terme à 8 % l'an. Le taux de réescompte de la Banque centrale pour les prêts à moyen terme est de 5 % l'an. Les prêts à long terme ne sont pas réescomptables auprès de la Banque centrale. Jusqu'ici, la BNDE n'a eu que très peu recours au réescompte de la Banque centrale.

Procédures

3.12 a) Evaluation. La BNDE n'a pas encore évalué elle-même de projets industriels et touristiques, mais elle a compté sur les rapports d'évaluation préparés par la Division de l'industrie du Ministère de l'économie et des finances. Cette situation tient dans une large mesure à ce que, comme indiqué plus haut, la société n'est pas encore dotée d'un personnel suffisant pour évaluer ces projets (voir paragraphe 3.09). Sur la base de rapports d'évaluation extérieurs, la direction prépare une note succincte sur chaque projet à l'intention du Conseil. A l'heure actuelle, la BNDE n'a pas défini de procédures détaillées d'évaluation des projets. Au cours des négociations, la direction a accepté d'adopter de telles procédures, donnant satisfaction à l'IDA, avant que les décaissements du crédit ne commencent (excepté pour l'élément d'assistance technique du crédit). De plus, il a été décidé que le taux de rentabilité financière interne (TRI) sera calculé pour tous les projets soumis à l'approbation de l'IDA par la BNDE et que le taux de rentabilité économique (TRE) sera calculé pour les projets de remplacement des importations.

3.13 b) Supervision. Jusqu'à présent, le recouvrement des prêts de la BNDE n'a pas posé de problèmes graves. De ce fait, la supervision des projets n'a pas été systématique et a été effectuée principalement par la représentation au Conseil d'administration de certaines des sociétés auxquelles la BNDE a fourni une aide financière. Dans la perspective de l'expansion prévue des activités de la BNDE, la direction a reconnu qu'il fallait adopter une méthode complète et systématique de supervision des projets et a décidé de préparer

des procédures détaillées à cet effet. Au cours des négociations, il a été décidé que ces procédures, qui doivent être jugées satisfaisantes par l'IDA, seront adoptées avant le début des décaissements du crédit de l'IDA (à l'exception de l'élément d'assistance technique).

3.14 c) Marchés et décaissements. Les procédures de passation des marchés et de décaissements de la BNDE sont adéquates. La BNDE n'exige pas habituellement des appels d'offres mais s'assure que le promoteur sollicite des offres de plusieurs fournisseurs et qu'il choisit ensuite la plus favorable. La BNDE règle directement les fournisseurs de biens et de services ou rembourse le promoteur sur présentation des factures.

Aspect juridique

3.15 La BNDE n'a pas rédigé d'accord type de prêt pour les projets industriels et touristiques. Au cours des négociations, la direction a convenu de préparer un tel accord et de le soumettre à l'approbation de l'IDA avant le début des décaissements du crédit de l'IDA.

Réviseurs-comptables

3.16 Deux commissaires aux comptes examinent les comptes de la BNDE. L'un d'eux est nommé par le gouvernement et les organismes publics, l'autre est choisi par les autres actionnaires. L'un des commissaires aux comptes, un banquier commercial, pourrait probablement être chargé de vérifier les comptes de la BNDE. Toutefois, il a refusé de s'engager et a demandé que d'autres possibilités soient explorées.

3.17 Au cours des conversations qu'elle a eues avec le personnel de la Banque centrale, la mission a appris que cette institution a commencé à former une équipe de réviseurs-comptables, spécialistes qui font défaut au Burundi. La mission a appris en outre que la Banque centrale pourrait accepter de vérifier les comptes de la BNDE, comme le demande l'IDA. Cette solution semble intéressante à essayer, car il serait coûteux de faire venir au Burundi des réviseurs-comptables de l'extérieur; par ailleurs, l'IDA examinera attentivement la qualité des révisions. Cette possibilité a été discutée avec le Gouverneur de la Banque centrale, qui a accepté la proposition que la Banque centrale vérifie les comptes de la BNDE. Il a été décidé, au cours des négociations, que la première révision des comptes de la BNDE sera effectuée, pour la période se terminant le 31 décembre 1976, par le personnel d'une mission de supervision de la Banque Mondiale et que les révisions ultérieures seront faites par les réviseurs-comptables de la Banque centrale.

IV. OPERATIONS ET FINANCES

Opérations

4.01 Du 1er janvier 1971 au 30 septembre 1976, la BNDE a approuvé 322 prêts à long et moyen terme et quatre prises de participation (Annexes 8 à 11 et Annexe 14), pour un montant total de 1.168 millions de francs burundais (13 millions de dollars) dans les secteurs suivants :

Tableau 1: Prêts à moyen et long terme et prises de participation, janvier 1971 - septembre 1976
(millions de francs burundais)

<u>Secteur</u>	<u>Prêts</u>			<u>Prises de participation</u>	<u>Total</u>	
	<u>No</u>	<u>Montant</u>	<u>%</u>	<u>Montant</u>	<u>Montant</u>	<u>%</u>
Industrie	32	330,8	29,0	4,4	335,2	28,7
Artisanat	3	1,8	0,2	-	1,8	0,1
Tourisme	1	336,0	29,4	23,0	359,0	30,7
Agriculture	92	17,9	1,6	-	17,9	1,6
Pêche	8	187,0	16,4	-	187,0	16,0
Logement	159	259,8	22,8	-	259,8	22,3
Divers	27	6,9	0,6	-	6,9	0,6
Total	322	1.140,2	100,0	27,4	1.167,6	100,0
Annulations	42	20,6	1,8	-	20,6	1,8
Total	<u>280</u>	<u>1.119,6</u>	<u>98,2</u>	<u>27,4</u>	<u>1.147,0</u>	<u>98,2</u>

Quarante-sept pour cent des approbations totales de prêt à long et moyen terme se rapportent à deux projets. Le premier (un prêt de 336 millions de francs burundais), exécuté par la BNDE sur demande du gouvernement, est la construction d'un hôtel quatre étoiles à Bujumbura dans lequel la BNDE a pris aussi une participation au capital de 23 millions de francs burundais, représentant environ 9 % du capital social de la société hôtelière. Les autres actionnaires comprennent l'Etat burundais (43 %), des investisseurs burundais privés (32 %), des investisseurs étrangers (16 %). Les ressources nécessaires au financement du projet ont été fournies par la Banque africaine de développement (BAD), avec une marge de 2 % pour la BNDE. Etant donné que le montant du prêt à la société hôtelière s'élève à près du double du capital et des réserves de la BNDE, ce qui dépasse de façon appréciable la limite de 20 % de la somme du capital versé et des réserves que la BNDE peut engager dans une seule entreprise, limite que la BNDE devra appliquer au titre de sa déclaration de politique révisée (paragraphe 3.10), le gouvernement a accepté de donner à la BNDE des garanties spécifiques contre les défauts de paiement de la société hôtelière.

4.02 Le deuxième projet (225 millions de francs burundais),^{1/} financé par l'IDA, a trait au développement de la pêche; dans ce cas, la BNDE rétrocède les fonds de l'IDA à la Société de développement régional de la pêche (SDRP), soit pour la construction des installations du projet, soit pour l'achat des bateaux et du matériel par les pêcheurs. Les fonds de l'IDA sont prêtés à la BNDE à 4 % et rétrocédés à la SDRP et aux pêcheurs à 8,5 % et à 6 % respectivement. Le reste des approbations de la BNDE se divise entre le financement de projets industriels (29 % des approbations totales), de logements (22 %) et de projets agricoles et autres projets (2 %). Durant la même période, les approbations de prêts à court terme se sont élevées à 992 millions de francs burundais (11 millions de dollars) pour la plupart destinés au financement de crédits de campagne. Le montant moyen des prêts au secteur industriel s'est élevé à quelque 10 millions de francs burundais (112.000 dollars), ce qui traduit aussi bien la taille des entreprises industrielles du Burundi que l'accent mis par la BNDE sur l'aide aux petites entreprises. Ces prêts ont pour la plupart des échéances de trois à huit ans.

4.03 Plus de 80 % des prêts accordés pour le développement industriel ont été approuvés en 1975 et en 1976. Les principales branches industrielles financées par la BNDE sont les produits chimiques (savons, insecticides, plastiques, peintures, médicaments) qui représentent 38 % des approbations totales de prêts à l'industrie depuis 1971, les agro-industries telles que la transformation du café, les conserves et la tannerie (27 %), les entreprises métallurgiques et mécaniques (14 %), les matériaux de construction (12 %) et les mines (5 %). Les 4 % restants sont principalement constitués par les prêts accordés pour le financement des transports, du matériel d'imprimerie et du matériel photographique. Presque la moitié du montant de ces prêts, toutefois, a été accordée pour le financement des fonds de roulement permanents, ce qui traduit la situation d'enclave du Burundi et les difficultés de ce pays à s'approvisionner régulièrement en matières premières et produits intermédiaires importés. La moyenne des taux de rentabilité financière interne des projets financés par la BNDE est estimée à 20 %.

Ressources

4.04 On trouvera aux Annexes 12 et 13 un exposé de la situation des ressources et des emprunts de la BNDE au 31 décembre 1976. Les ressources locales de la BNDE proviennent principalement d'un dépôt à long terme de l'Etat, de 40 millions de francs burundais. La BNDE a aussi accès au réescompte de la

^{1/} Dont 68 millions de francs burundais de prêts à court terme non inclus dans le précédent tableau.

Banque centrale mais n'a eu recours que dans une très faible mesure à cette facilité. Elle a déjà réussi à mobiliser des ressources en devises. En 1974, elle a obtenu de la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) un prêt d'un montant de 26 millions de francs burundais, soit l'équivalent de 290.000 dollars (échéance de 15 ans, taux d'intérêt de 0,75 %) pour le financement de petits projets industriels. En outre, en 1975, la BNDE a obtenu un prêt de la Banque africaine de développement (BAD), de 4 millions d'unités de comptes (4, 8 millions de dollars) pour le financement d'un hôtel quatre étoiles à Bujumbura, (4 millions de dollars) et de projets industriels. Ce prêt (6 %, échéance de 18 ans, y compris un différé d'amortissement de quatre ans) est presque entièrement engagé. En 1973 et en 1976, la CCCE lui a accordé de petits prêts d'un montant total d'environ 100.000 dollars, pour financer des logements. Enfin, la BNDE est l'intermédiaire choisi par l'IDA pour un prêt de 255 millions de francs burundais (4 %, échéance de 15 ans, y compris un différé d'amortissement de cinq ans) destiné au financement d'installations et de matériel de pêche dans le cadre d'un projet de développement dans ce domaine. Au 31 mars 1977, aucun décaissement n'avait été fait au titre de ce projet. A l'exception des petits prêts de la CCCE, le risque de change sur tous les emprunts extérieurs de la BNDE a été assumé par l'Etat qui ne l'a pas répercuté sur les emprunteurs.

Portefeuille de prêts

4.05 Au 31 décembre 1976, le portefeuille total des prêts à terme s'élevait à 455 millions de francs burundais, dont 231 millions, soit 51 %, étaient absorbés par le projet hôtelier de Bujumbura. Le reste comprenait 105 millions de francs burundais (23 %) pour des prêts au logement, 112 millions (25 %) pour des prêts industriels et 7 millions (1 %) pour des prêts à l'agriculture et à l'artisanat.

4.06 Dans l'ensemble, la qualité du portefeuille de la BNDE est satisfaisante. Fin 1976, les arriérés de plus de trois mois s'élevaient à 11,1 millions de francs burundais, pour des prêts s'élevant à 95,6 millions de francs burundais, c'est-à-dire à 24 % de l'encours total du portefeuille, chiffre relativement élevé. Toutefois, environ les trois quarts de ces prêts sont consacrés au logement, secteur où les risques sont minimes. Pour le reste, aucune provision spécifique n'a été constituée jusqu'ici, exceptée pour les prêts de petit équipement, pour lesquels les provisions s'élevaient à 16 % des prêts en cours de ce secteur, proportion jugée adéquate par la direction de la BNDE sur la base de l'expérience passée. Par conséquent, à l'exception des prêts au logement, des prêts de petit équipement (pour lesquels une provision adéquate a été constituée) et du prêt pour l'hôtel de Bujumbura, le nombre de prêts de la BNDE accusant des arriérés de plus de trois mois est estimé à 13 % de son portefeuille fin 1976. La direction de la BNDE a décidé de constituer dans les dépenses d'exploitation des provisions pour couvrir les pertes potentielles. Les réviseurs-comptables indiqueront si cette provision est suffisante. De plus, une clause relative aux provisions sera ajoutée à la déclaration de politique (voir paragraphe 3.10).

4.07 Seuls trois prêts ont été aménagés au cours des trois dernières années. Dans un cas, les paiements sont maintenant à jour, tandis que dans les deux autres cas, les arriérés sont inférieurs à trois mois et ne portent que sur le principal.

Portefeuille de participations

4.08 Au 31 décembre 1976, la BNDE détenait des participations dans quatre sociétés pour un montant total de 26,7 millions de francs burundais (Annexe 14). Ces sociétés viennent de commencer leurs activités ou sont en construction. La plus importante participation (23 millions de francs burundais) a été prise dans l'hôtel quatre étoiles qui est actuellement en construction à Bujumbura. Les trois autres participations, toutes d'un montant peu élevé, sont prises dans une société d'insecticides, une briqueterie et une tannerie.

Situation financière

4.09 On trouvera à l'Annexe 15 les bilans résumés de la BNDE pour 1971-1976. La situation financière de la BNDE au 31 décembre 1976 est saine, puisque ses fonds propres atteignent au total environ 186 millions de francs burundais et ses emprunts à terme 276 millions de francs burundais, alors que son portefeuille à terme se chiffre à 455 millions de francs burundais. Le ratio d'endettement, 1,5:1, est peu élevé.

Résultats financiers

4.10 On trouvera à l'Annexe 16 les comptes d'exploitation de la BNDE pour 1971-1976. De 1971 à 1975, les bénéfices nets ont varié entre 1 % et 4 % du montant moyen des fonds propres. Cette faible rentabilité s'explique principalement par le fait que, en premier lieu, la rentabilité n'a pas été une considération essentielle dans l'établissement de la BNDE et, en deuxième lieu, la base de l'actif de la BNDE est restée peu importante durant cette période par rapport à des dépenses administratives fixes élevées. En outre, le rapport de la dette à long terme aux fonds propres de la BNDE a été très faible jusqu'en 1976. Les recettes brutes se sont élevées en moyenne à 9 % de l'actif total moyen, tandis que les frais financiers moyens n'en représentaient qu'environ 1 %. Quelque 70 % de la différence a été absorbée par les dépenses administratives, tandis que le reste était représenté par des provisions particulières, des frais d'amortissement et un petit bénéfice. Les résultats financiers, mesurés par le bénéfice sur les fonds propres, augmenteront progressivement au cours des années prochaines par suite : i) du fort accroissement du portefeuille de la BNDE, alors que les frais administratifs n'augmenteront que modérément, ii) du rapport croissant de la dette à long terme aux fonds propres de la BNDE, et iii) du taux d'intérêt moyen légèrement plus élevé qui sera appliqué par la BNDE.

V. PERSPECTIVES

Perspectives des affaires

5.01 Les obstacles au développement du secteur industriel burundais sont nombreux. Ce sont notamment l'exiguïté du marché intérieur, des coûts de transport élevés dus à un réseau routier inadéquat, le manque d'entrepreneurs et de formation du personnel, le faible niveau des revenus et le fait qu'une grande partie de la population se situe dans le secteur de subsistance. Toutefois, les autorités sont résolues à promouvoir le développement de l'industrie et de l'agro-industrie pour utiliser de façon optimale les ressources locales, créer des emplois et développer, dans toute la mesure du possible, les activités de remplacement des importations. La BNDE désire jouer un rôle important dans ce développement.

La stratégie de la BNDE

5.02 Les principales contraintes extérieures auxquelles se heurte la BNDE dans son rôle de banque de développement ont déjà été mentionnées dans ce rapport (paragraphe 2.12). Compte tenu des particularités de l'économie burundaise, la BNDE doit relever un important défi si elle veut jouer un rôle efficace et actif dans le développement. La direction de la BNDE s'est engagée à modifier les activités et le rôle de la BNDE et, d'intermédiaire financier traditionnel octroyant principalement des prêts au logement et à la consommation, en faire un organisme véritablement axé sur le développement. A cet égard, la création au sein de la BNDE d'un service d'investissement industriel est indispensable.

Activités prévues

5.03 On trouvera à l'Annexe 17 un exposé des projets de la BNDE au 31 décembre 1976. Ces projets sont au nombre de 20, moyens ou importants, plus 10 petits projets à financer chaque année. Ils intéressent les branches suivantes : fabrication de la farine et du sucre, transformation des légumes et de la viande, transformation de la tourbe, du verre et des métaux, auxquels s'ajoutent des projets touristiques. Le coût total d'investissement de ces projets s'élève à 3,2 milliards de francs burundais, dont la BNDE fournirait 840 millions. L'exploitation de ces projets devrait commencer un ou deux ans après l'approbation du prêt. Leur coût en devises devrait varier de 25 à 70 %. Le projet sucrier dans lequel la BNDE doit mettre 170 millions de francs burundais, à raison de 150 millions sous forme de prêt et 20 millions sous forme de prise de participation, devra être assorti de garanties spéciales du fait que les capitaux mis par la BNDE dépasseront de beaucoup le plafond qu'elle peut investir dans un seul projet. La BNDE continuera de financer des programmes spécifiques de développement du logement avec des ressources qui seront fournies par l'Etat à cet effet. Les fonds de l'IDA ne seront pas utilisés pour financer le logement. Bien que la plupart des projets de la BNDE soient à un stade assez avancé de préparation, il faut toujours craindre des retards d'exécution, en raison des nombreuses contraintes qui pèsent sur l'économie burundaise (paragraphe 5.01).

5.04 On trouvera à l'Annexe 19 un exposé des activités prévues de la BNDE durant les cinq prochaines années. Les approbations de prêts au secteur industriel devraient passer d'une moyenne de 120 millions de francs burundais en 1976 à plus de 300 millions en 1980, sur la base des projets en réserve de la BNDE. Les autres activités traditionnelles de la BNDE devraient progresser modérément, à quelque 10 % par an.

Besoins de ressources

5.05 On trouvera dans le tableau ci-après la situation des ressources de la BNDE du début de 1977 à la fin de 1978 :

<u>Sources</u>	<u>Ressources locales</u>	<u>Ressources étrangères (millions de FBu)</u>	<u>Total</u>
Ressources disponibles pour approbations au 1er janvier 1977	19	69	88
Ressources à obtenir :			
. Caisse centrale de coopération économique (prévues)	-	90	90
. Kreditanstalt für Wiederaufbau (prévues)	-	90	90
. Banque européenne d'investissement (prévues)	-	150	150
. Fonds de développement de l'équipement des Nations Unies	-	25	25
. Etat	19	-	19
Cash-flow des opérations, de janvier 1977 à décembre 1978	<u>194</u>	<u>-</u>	<u>194</u>
Ressources totales disponibles pour approbations de janvier 1977 à décembre 1978	<u>232</u>	<u>424</u>	<u>656</u>

Emplois

Approbations totales prévues de janvier 1977 à décembre 1978

. Prêts	223	672	895
. Prises de participation	9	27	36
	<u>232</u>	<u>699</u>	<u>931</u>
Déficit de ressources (contre-valeur de 3 millions de dollars)	-	275	275

5.06 On prévoit que les besoins de la BNDE durant cette période s'élèveront à 931 millions de francs burundais (10,4 millions de dollars), dont 699 millions (7,8 millions de dollars) en devises. La BNDE qui, au 1er janvier 1977, disposait de 69 millions de francs burundais (environ 800.000 dollars) en devises, s'attend à obtenir des lignes de crédit de la CCCE, de la KfW, de la BEI et du Fonds de développement de l'équipement des Nations Unies, d'un montant de quelque 355 millions de francs burundais (4 millions de dollars), ce qui laisse un déficit de devises de quelque 3 millions de dollars. Un crédit de l'IDA de 3 millions de dollars représenterait quelque 30 % des besoins totaux de la BNDE durant cette période et 40 % environ de ses besoins en devises. La Banque centrale a accepté de fournir à la BNDE les ressources nécessaires pour financer les coûts en monnaie nationale de ses projets d'investissement au taux normal de réescompte des prêts industriels, qui est actuellement de 5 %. Cette disposition a été confirmée par les autorités au cours des négociations.

Projections financières

5.07 On trouvera aux Annexes 18 à 22 des projections des comptes d'exploitation, bilans et états des ressources et emplois des fonds de la BNDE et les hypothèses qui les sous-entendent. L'Annexe 23 indique les ratios financiers passés et prévus de la BNDE. Les bénéfices nets de la BNDE devraient progressivement passer de 6 millions de francs burundais en 1976 à 25 millions de francs burundais en 1981, soit d'un faible niveau de 3,4 % au niveau acceptable de 9,9 % des fonds propres moyens. Cette amélioration des bénéfices s'explique principalement par la rentabilité plus élevée du portefeuille qui résultera de l'accroissement prévu des opérations et de l'accroissement des taux moyens d'intérêt. Grâce à l'accroissement attendu des opérations de la BNDE et de l'importante assistance technique qui doit lui être accordée ces prochaines années, les frais administratifs devraient diminuer, d'un pourcentage élevé de 3,4 % de l'actif total moyen en 1976 à 1,8 % en 1980, et les frais financiers passeront de 2,9 % de l'actif total moyen en 1976 à 4,6 % en 1980, par suite de l'accroissement du rapport de la dette à long terme aux fonds propres de la BNDE. L'actif total de la BNDE devrait passer de 556 millions de francs burundais en 1975 à 2 milliards de francs burundais en 1981, traduisant la croissance envisagée des opérations de la BNDE.

Dette à long terme/fonds propres

5.08 Ces dernières années, le ratio d'endettement de la BNDE était inférieur à 1:1 et à la fin de décembre 1976, il n'était que de 1,5:1. Avec l'accroissement important prévu des activités de la BNDE dans le secteur industriel et les emprunts à terme nécessairement plus importants que cet accroissement implique, le ratio d'endettement devrait passer à 4,7:1 en 1978. Toutefois, lorsque sont exclus l'emprunt de 390 millions de francs burundais à la Banque africaine de développement et celui de 255 millions de francs burundais à l'IDA et à Abou Dhabi (développement de la pêche), le ratio s'établit à

3,9:1 à la fin de 1980. Le remboursement à la BNDE des prêts octroyés à l'aide de ces ressources est garanti par l'Etat. Au cours des négociations, il a été décidé que dès que le ratio d'endettement atteindrait 3,5:1, la BNDE procédera à une augmentation de capital pour maintenir le ratio au niveau fixé de 4:1.

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

6.01 Le crédit de l'IDA, de 3,4 millions de dollars, a les objectifs suivants : i) fournir à la BNDE une partie des capitaux nécessaires au financement des importations; ii) aider la BNDE à créer un nouveau département chargé de la promotion et du lancement des projets industriels; et iii) plus généralement, renforcer cette institution pour l'aider à jouer un rôle majeur dans l'économie burundaise.

6.02 Les 3 millions de dollars consacrés dans le cadre du crédit aux investissements industriels seront rétrocédés par l'Etat burundais à la BNDE, selon un calendrier d'amortissement souple en harmonie avec celui des prêts de la BNDE, dont aucun ne doit dépasser une échéance maximale de 15 ans. L'Etat assumera le risque de change sur les fonds rétrocédés à la BNDE moyennant une commission annuelle de 1 % qui sera versée par les clients de la BNDE. Le plafond de chaque prêt librement accordé sera de 100.000 dollars, le montant global de ces prêts étant fixé à 1 million de dollars.

6.03 Ce montant de 3 millions de dollars consacrés aux investissements industriels financera le coût c.a.f. des biens importés, l'élément en devises des biens achetés au Burundi et précédemment importés ou des biens produits au Burundi à l'aide de matériaux importés ainsi que l'élément en devises des travaux de génie civil.

6.04 Ce projet ne présente aucun risque spécial par rapport aux opérations d'autres SFD. Toutefois, le climat et les particularités de l'économie burundaise constituent pour la BNDE un difficile défi, probablement plus important que dans bien d'autres pays.

6.05 Pour couvrir ses dépenses administratives, parer au risque associé à ses opérations et réaliser un bénéfice, la BNDE doit dégager une marge d'environ 4 % sur les fonds qu'elle emprunte. Comme elle rétrocédera le produit du crédit au taux de 9 % l'an, il est recommandé que le crédit de 3 millions de dollars soit rétrocédé par l'Etat burundais à la BNDE au taux de 5 %. En ce qui concerne l'assistance technique, pour laquelle un montant de 400.000 dollars (voir paragraphe 3.09) couvrira les coûts en devises de deux expatriés pendant trois ans, ces fonds seront rétrocédés sous forme de don par l'Etat à la BNDE.

6.06 Au cours des négociations, les principaux points énumérés ci-après ont fait l'objet d'un accord :

- i) il sera créé au sein de la BNDE un service responsable de l'évaluation des projets industriels et du lancement de ces projets au Burundi; deux expatriés, un ingénieur et un économiste industriel/analyste financier seront recrutés et affectés à ce nouveau service (paragraphe 3.09);

- ii) le Conseil d'administration de la BNDE adoptera une déclaration de politique regroupant en un seul document ses principes d'action et y ajoutant quatre nouveaux principes ayant trait au risque de change, à l'intervention maximale de la BNDE dans une seule entreprise en pourcentage de son capital, au ratio d'endettement à terme de la BNDE et aux provisions pour pertes (paragraphe 3.10);
- iii) la BNDE adoptera des procédures jugées satisfaisantes par l'IDA en ce qui concerne l'évaluation et le suivi des projets industriels (paragraphe 3.12 et 3.13);
- iv) la BNDE préparera un accord de prêt type jugé satisfaisant par l'IDA (paragraphe 3.15);
- v) il sera calculé pour chaque projet soumis par la BNDE à l'IDA le taux de rentabilité financière interne ainsi que le taux de rentabilité économique des projets visant au remplacement des importations (paragraphe 3.12);
- vi) l'Etat supportera le risque de change sur les emprunts moyennant une commission qui sera versée par les clients de la BNDE (paragraphe 6.02).

Structure des taux d'intérêts

1. Taux des Banques Commerciales sur Crédits au Secteur Privé

	<u>Taux sur Crédit (%)</u>	<u>Taux de Réescompte (%)</u>
Crédits à l' <u>importation</u>	6.00 - 7.50	6
<u>Exportations</u>		
Préfinancement sans aval de l'Etat	7.50	-
Usinage	5.00 - 5.75	5
Entreposage - expédition de café	3.00	3
Entreposage autres produits	3.00 - 5.75	5
Expéditions autres produits	3.00 - 4.50	3
<u>Commercialisation</u> (de produits industriels fabriqués localement)	5.75 - 7.50 <u>1/</u>	5
<u>Transformation</u>	5.75 - 7.50 <u>1/</u>	5
<u>Consommation</u>	5.75 - 10.00	5
<u>Habitat</u>	9.00	5

2. Taux de la banque de développement

<u>Agriculture</u>		
Moyen terme	6.00	-
Long terme	6.00 - 8.00	-
<u>Coopératives</u>		
Court terme réescomptable	5.00	-
Court terme non réescomptable	8.00	-
<u>Industrie</u>		
Moyen terme réescomptable	6.00 - 8.00	5
Moyen terme non réescomptable	8.00	-
Long terme	8.00 - 9.00	-

3. Taux sur crédits à l'Etat

Bons du Trésor à un mois	2.00 <u>2/</u>	2.50
Bons du Trésor à un an	4.00 - 4.50 <u>3/</u>	5.25

4. Rémunération des dépôts auprès des
Banques Commerciales

Dépôts sur livrets d'épargne	3.00	-
Comptes à terme fixe	1.00 - 5.10	-
Comptes à préavis	0.75 - 5.10	-

1/ Quand les prêts ne sont pas réescomptables auprès de la Banque Centrale, le taux peut s'élever à 9% plus commissions.

2/ Exonéré d'impôts, ce qui correspondrait à 3,75% avec impôts.

3/ Exonéré d'impôts, ce qui correspondrait à 7,50% avec impôts.

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

Liste des Actionnaires
(au 31 décembre, 1976)

<u>Actionnaires</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Type d'actions</u>	<u>% du Capital</u>
République du Burundi	4,244	A	26,4
Banque de la République du Burundi	2,000	A	12,4
Institut National de Sécurité Sociale	500	A	3,1
Office des Cultures Industrielles du Burundi	<u>500</u>	A	<u>3,1</u>
<u>Sous-total Etat et Institutions Publiques</u>	7,244		45,0
Banque Belgo-Africaine du Burundi	500	B	3,1
Banque Commerciale du Burundi	500	B	3,1
Banque de Crédit de Bujumbura	<u>500</u>	B	<u>3,1</u>
<u>Sous-total Banques Commerciales Locales</u>	1,500		9,3
Banque Belgo-Zaïroise <u>2/</u>	1,000	C	6,3
Caisse Centrale de Coopération Economique	2,663	C	16,5
DEG	<u>2,663</u>	C	<u>16,5</u>
<u>Sous-total Institutions Etrangères</u>	6,326		39,3
Brasseries du Burundi	1,000	D	6,4
<u>TOTAL</u>	<u>16,700</u>		<u>100,0</u>

1/ Il y a quatre types d'action: les actions "A" ne peuvent être souscrites et détenues que par l'Etat et des Institutions Publiques; les actions "B" ne peuvent être souscrites et détenues que par des institutions qui sont membres de l'Association des Banques du Burundi ou qui sont agréées par elle; les actions "C" sont destinées aux Institutions Publiques ou Privées ou par des Banques qui fonctionnent principalement à l'étranger; les actions "D" peuvent être souscrites par des entreprises du secteur public ou privé autres que celles mentionnées dans les catégories précédentes d'actionnaires et qui sont intéressées à promouvoir le développement du Burundi.

2/ Banque Commerciale sans activités au Burundi.

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

Conseil d'Administration
(au 31 décembre 1976)

Président du Conseil d'Administration M. Kamwenubusa

Administrateurs:
Représentant le secteur public

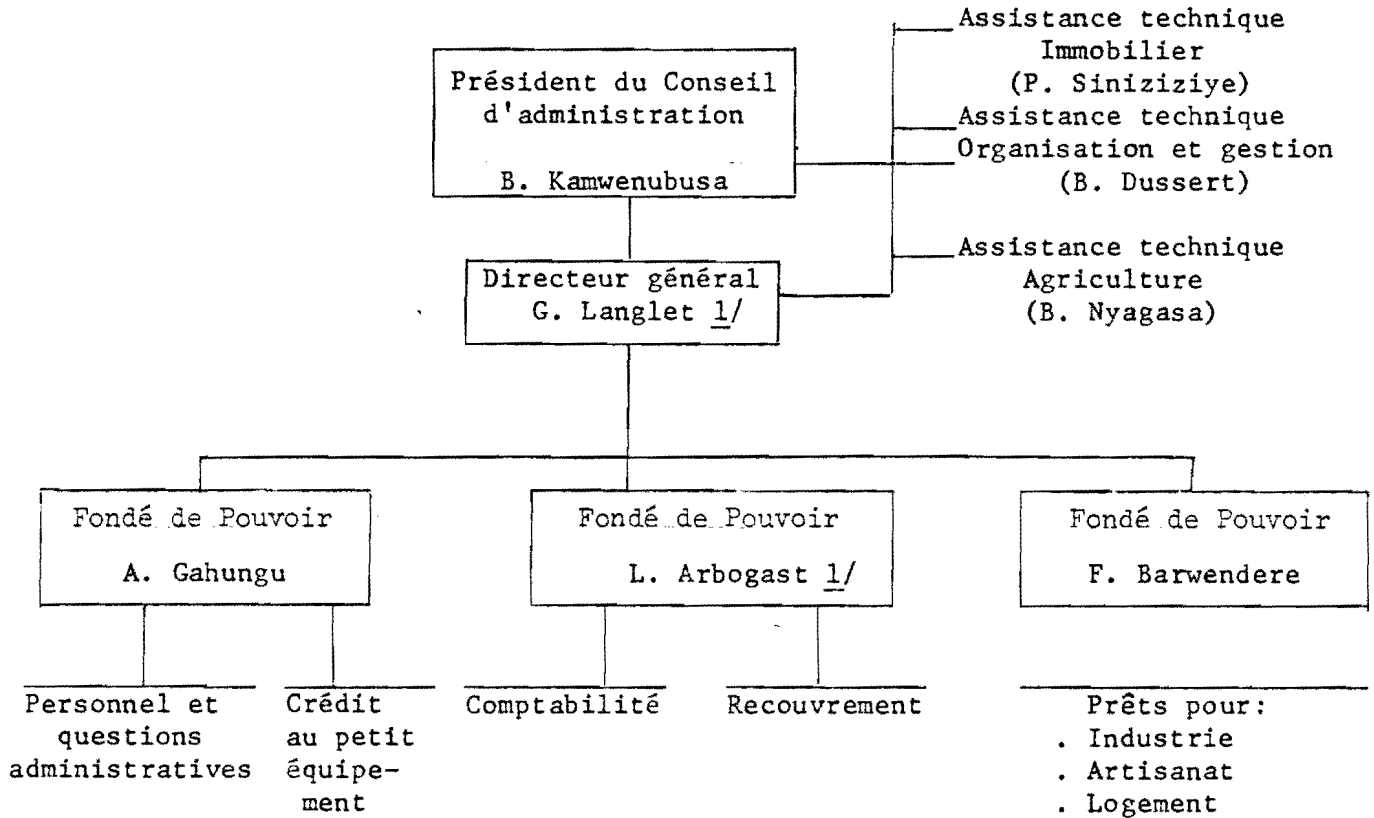
MM. Ntahorubuze,	Fonctionnaire
Ntimanza,	Conseiller au Ministère de l'Economie
Caillat,	Conseiller Général à la Banque de la République du Burundi
Masenge,	Directeur de l'Institut National de Sécurité Sociale
Kabura,	Directeur de l'Office des Cultures Industrielles du Burundi

Administrateurs représentant le secteur privé

MM. Dumont,	Directeur de la Banque Belgo-Africaine du Burundi
Kashirahamwe,	Directeur de la Banque Commerciale du Burundi
Lambin,	Administrateur-Délégué de la Banque de Crédit de Bujumbura
Bauchau,	Administrateur-Délégué de la Banque Belgo-Zairoise
Rouster,	Administrateur-Délégué de la Brasserie du Burundi
Fortuit,	Caisse Centrale de Coopération Economique

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

Organigramme
(31 décembre 1976)



<u>Personnel</u>	
. Dirigeants et cadres:	10
. Employés:	8
. Secrétaires:	4
. Divers:	<u>16</u>
<u>Total</u>	<u>38</u>

Note:

1/ Détaché par la CCCE

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

Service du Développement Industriel

FONCTIONS

1. Evaluer les projets industriels soumis à la B.N.D.E. pour financement des points de vue technique, économique et financier; pour chaque projet, préparer un rapport d'évaluation et une note de présentation de ces projets au Conseil d'Administration de la B.N.D.E.
2. Aider les promoteurs dans la préparation des études de factibilité des idées de projet qu'ils soumettent à la B.N.D.E.
3. Préparer les études de factibilité pour les projets dont la B.N.D.E. a la responsabilité principale et aider le Service de Promotion Industrielle à la préparation des études de factibilité dont ce service a la responsabilité.
4. Faire un recensement des entrepreneurs actuels et potentiels Burundais dans le but d'identifier ceux qui, avec la formation et l'aide adéquates, seraient les plus susceptibles de réussir dans la création ou le développement d'entreprises industrielles.
5. Rechercher et sélectionner des idées de projets qui pourraient déboucher sur des projets susceptibles d'être financés. Préparer des études de pré-factibilité pour celles des possibilités paraissant les plus intéressantes.
6. Apporter une assistance technique et administrative aux entreprises locales.
7. Suivre de façon systématique la mise en oeuvre des projets industriels financés par la B.N.D.E.

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

Estimation des coûts différents à l'emploi d'un expatrié
dans le Service du Développement Industriel (Dollars).

<u>Marié, 2 enfants</u>	<u>Année 1</u>	<u>Année 2</u>	<u>Année 3</u>	<u>Total</u>
- Salaires (net d'impôt)	\$30,000	\$30,000	\$30,000	\$90,000
- Charges sociales	\$ 9,000	\$ 9,000	\$ 9,000	\$27,000
- Frais de voyage d'implantation	\$ 2,440			\$ 2,440
- Frais de voyage réinstallation foyer			\$ 3,000	\$ 3,000
- Déménagement	\$ 1,600		\$ 1,600	\$ 3,200
- Entreposage de meubles	\$ 1,300	\$ 1,300	\$ 1,300	\$ 3,900
- Education	\$ 700	\$ 700	\$ 700	\$ 2,100
- Congé dans les foyers		\$ 5,200		\$ 5,200
- Logement	\$ 5,400	\$ 5,400	\$ 5,400	\$16,200
- Eau, gaz, électricité	\$ 600	\$ 600	\$ 600	\$ 1,800
- Gardiennage maison	\$ 350	\$ 350	\$ 350	\$ 1,050
- Voiture (achat et entretien)	\$ 5,500	\$ 2,500	\$ 2,500	\$10,500
- Divers	\$ 2,000	\$ 2,000	\$ 2,000	\$ 6,000
- Formation homologue	\$ 5,000	\$ 5,000	\$ 5,000	\$15,000
	<u>\$63,890</u>	<u>\$62,050</u>	<u>\$61,450</u>	<u>\$187,390</u>

Remarque: Les experts seront probablement recrutés en Europe de l'Ouest. Les coûts afférents aux pays d'origine des experts ont été calculés avec Paris comme point de référence. On a également fait l'hypothèse qu'ils sont mariés et ont deux enfants.

EAPID
Juin 1977

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

DE LA

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE) ^{1/}

I. OBJECTIFS ET POLITIQUE GENERALE

1. La Banque a pour objet de concourir au développement économique du Burundi. Elle pourra notamment à cet effet :

- (a) consentir des avances à court terme aux organismes coopératifs ou sociétés ayant vocation agricole, artisanale ou industrielle, dans les limites prescrites par son règlement d'ordre intérieur;
- (b) consentir à toutes personnes physiques ou morales de droit public ou privé des prêts pour autant que ceux-ci soient destinés au financement d'équipement agricole, artisanal ou industriel d'une durée d'au moins deux ans;
- (c) escompter ou prendre en pension tous effets représentatifs de crédits à moyen terme;
- (d) donner toutes garanties notamment par voie d'aval ou d'acceptation;
- (e) participer directement ou pour le compte de l'Etat à la création ou au développement de toutes sociétés ou entreprises;
- (f) gérer tous fonds publics spéciaux ou non;
- (g) prêter son concours, sous quelque forme que ce soit, à l'Etat ou tous organismes relevant de son autorité pour l'étude et la réalisation de tous plans et programmes de développement économique.

2. La Banque pourra réaliser cet objet de toutes les manières et modalités qu'elle jugera appropriées :

- (i) elle pourra en particulier émettre des bons et obligations, conclure tous les emprunts, accepter toutes avances, prêts ou subventions de l'Etat ou d'organismes publics ou privés, nationaux ou internationaux;
- (ii) elle s'interdit de recevoir des dépôts des personnes physiques ou morales privées;
- (iii) elle pourra faire toutes les opérations mobilières ou immobilières, civiles ou commerciales propres à faciliter directement ou indirectement la réalisation de son objet. (Article 3 des Statuts).

1/ Actuellement, les politiques de la BNDE sont précisées dans ses statuts et dans son Règlement Intérieur. Ces politiques et celles qui leur seront ajoutées (paras 3,8,10,11,12) sont rassemblées dans ce document que le Conseil d'Administration de la BNDE approuvera comme déclaration de politique générale de la BNDE.

II. CRITERES D'INTERVENTION ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

3. Le concours de la Banque sera accordé uniquement sur la base de critères économiques et financiers. L'entreprise qui présentera un projet à la Banque devra être dotée d'une direction compétente, être techniquement saine, avoir des perspectives commerciales et financières satisfaisantes et devra, d'une manière générale, contribuer à la croissance économique du pays. Dans l'appréciation des projets qui lui seront soumis, la Banque examinera ces différents aspects. (Nouvelle Clause).

4. Les crédits que peut consentir la Banque doivent correspondre au financement partiel de programmes bien définis présentant un intérêt économique et social. (Article 21 du "Règlement Intérieur").

5. Les crédits à court terme ne doivent pas dépasser 12 mois, les crédits à moyen terme 5 ans, les crédits à long terme 15 ans. La durée de ces différents crédits ne peut pas dépasser celle des ressources qui permettent à la Banque de les consentir. (Article 25 du "Règlement Intérieur").

6. Les crédits aux entreprises industrielles ne peuvent financer qu'une fraction du programme envisagé par le demandeur. Cette fraction est fixée en fonction de chaque projet, mais ne peut excéder le double des capitaux investis par l'emprunteur sur ses ressources propres ou sur des ressources non remboursables ou remboursables après le prêt de la Banque. L'apport propre de l'emprunteur doit être préalable et contrôlé. Tout crédit à une entreprise industrielle doit être assorti d'une sûreté réelle ou personnelle appropriée. Le nantissement du fonds de commerce et du matériel, ainsi que la délégation de polices d'assurances incendie ou vie, ne sont considérées que comme des garanties accessoires. (Article 33 du "Règlement Intérieur").

7. A toute époque, le montant cumulé des participations prises dans les conditions énoncées ci-dessus ne peut être supérieur à 15% du capital de la Banque augmenté de ses réserves et des dotations non grévées d'affectations particulières. Chaque participation doit être au maximum égale à 10% du capital de l'entreprise concernée. (Article 52 du "Règlement Intérieur").

8. Le montant total des prêts consentis par la Banque ainsi que les prises de participation et tous ses autres engagements de nature financière en faveur d'une seule entreprise ne pourra excéder 20% du capital libéré et des réserves non affectées. Cette limite ne sera dépassée que dans les cas et dans la mesure où l'Etat aura accordé à la Banque des garanties de paiement en cas de défaillance des emprunteurs. (Nouvelle Clause).

III. POLITIQUE FINANCIERE

9. Le taux de l'intérêt ou le taux d'équivalence annuelle de la commission est en principe supérieur d'au moins 2 points au coût des ressources permettant le financement des opérations. (Article 53 du "Règlement Intérieur").

10. La Banque ne supporte pas le risque de changes sur ses emprunts. Ce risque est à la charge soit de l'Etat soit de l'emprunteur. (Nouvelle Clause).

11. L'endettement total à plus d'un an de la Banque ne peut normalement excéder quatre fois ses fonds propres. Ne sont pas considérés comme dettes, pour le calcul du ratio ci-dessus, les emprunts contractés par la BNDE, qui sont garantis par le Gouvernement, et dont les fonds ont été rétrocédés à des entreprises pour lesquelles le Gouvernement s'est porté garant du repaiement à la BNDE en cas de défaillance de ces entreprises. (Nouvelle Clause).

12. La Banque fait des provisions adéquates pour pertes éventuelles et constitue des réserves à un niveau conforme à une saine pratique financière, en prenant en considération la taille et la qualité de son portefeuille de prêts et d'investissements. (Nouvelle Clause).

EAPID
Juin 1977

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Approbations, Engagements et Versements, 1971-1976
(milliers de FBu)

	<u>Long Terme</u>		<u>Moyen Terme</u>		<u>Court Terme</u>		<u>TOTAL</u>	
	<u>Nombre de Projets</u>	<u>Montant</u>	<u>Nombre de Projets</u>	<u>Montant</u>	<u>Nombre de Projets</u>	<u>Montant</u>	<u>Nombre de Projets</u>	<u>Montant</u>
<u>1971</u>								
Approbations	26	16,649	13	6,846	1,373	266,837	1,412	290,332
Engagements								
Versements		15,419		6,350		264,800		286,569
Annulations	4	1,441	5	1,999			9	3,440
<u>1972</u>								
Approbations	27	12,969	12	34,675	891	232,972	930	280,616
Engagements								
Versements		5,603		10,675		230,672		246,950
Annulations	1	425	5	4,569	2	5,435	8	10,429
<u>1973</u>								
Approbations	25	18,433	11	28,286	738	231,381	774	278,100
Engagements								
Versements		13,575		27,100		231,884		272,559
Annulations			4	1,006			4	1,006
<u>1974</u>								
Approbations	65	41,941	6	1,711	950	108,606	1,021	152,258
Engagements								
Versements		28,312		18,989		102,721		150,022
Annulations	11	6,121	2	471			13	6,592
<u>1975</u>								
Approbations	87	530,312	9	20,575	323	40,008	419	590,895
Engagements								
Versements		136,900		9,355		42,760		189,015 ^{1/}
Annulations	10	4,565					10	4,564
<u>1976</u>								
Approbations	29	275,234	12	152,546	617	117,262	658	545,042
Engagements								
Versements		166,430		57,262		43,416		267,108 ^{2/}
<u>TOTAL</u>								
Approbations	233(net)	895,538	47(net)	244,639	4,700(net)	997,066	5,170(net)	2,137,243
Engagements								
Versements		366,239		129,731		916,253		1,412,223
Annulations		12,551		8,045		5,435		26,031

1/ L'écart sensible entre les approbations et les versements est dû à l'approbation du projet AER Hôtel ayant fait l'objet d'un prêt de 336 millions de FBu qui sera déboursé en grande partie après 1975.

2/ L'écart sensible entre les approbations et les versements est dû à l'approbation d'un prêt de 225 millions de FBu pour le projet - pêche qui sera déboursé entre 1977 et 1981.

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Prêts approuvés par Secteur, par Année et par Durée 1971 - 1976.

(en milliers de Frs Bu.)

	1971		1972		1973		1974		1975		1976		TOTAL	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Industrie.														
Long Terme	-	-	-	-	-	-	-	-	9	157,405	5	37,163	14	214,570
Moyen Terme	4	3,443	4	29,400	4	9,040	-	-	3	10,150	3	64,200	18	116,233
Court Terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Artisanat.														
Long Terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moyen Terme	-	-	2	1,515	-	-	1	270	-	-	-	-	3	1,785
Court Terme	-	-	1	500	-	-	-	-	1	4,000	-	-	2	4,500
Tourisme.														
Long Terme	-	-	-	-	-	-	-	-	1	336,000	-	-	1	336,000
Moyen Terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Court Terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Agriculture, (1)														
Long Terme	4	2,532	-	-	1	56	24	1,722	46	2,572	5	100,564	80	107,466
Moyen Terme	4	2,010	2	2,935	4	2,190	2	796	1	1,687	5	87,900	20	97,418
Court Terme	7	247,768	12	218,739	16	219,050	30	85,545	27	20,894	57	98,445	149	890,441
Immobilier.														
Long Terme	21	14,007	27	12,969	24	18,377	40	40,127	23	30,835	14	116,129	149	232,444
Moyen Terme	3	1,275	1	570	2	17,000	1	150	2	8,400	1	142	10	27,337
Court Terme	-	-	1	1,000	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1,000
Petit Equipement F.														
Long Terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moyen Terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Court Terme	1,362	18,743	877	12,733	719	12,003	920	23,061	295	15,114	560	18,187	4,733	100,471
Autres.														
Long terme	1	90	-	-	-	-	1	92	8	3,500	5	1,376	15	5,058
Moyen Terme	2	118	3	455	1	56	2	493	2	338	-	404	12	1,866
Court Terme	4	326	-	-	3	328	-	-	-	-	-	-	7	654
Total Avant Annulation														
Long Terme	26	16,649	27	12,969	25	18,433	65	41,941	87	530,312	29	275,234	259	895,538
Moyen Terme	13	6,846	12	34,675	11	28,286	6	1,711	9	20,575	12	152,546	63	244,639
Court Terme	1,373	266,837	891	232,972	738	231,381	950	108,606	323	40,008	517	117,262	4,892	997,066
TOTAL	<u>1,412</u>	<u>290,332</u>	<u>930</u>	<u>290,616</u>	<u>774</u>	<u>278,100</u>	<u>1,921</u>	<u>152,258</u>	<u>419</u>	<u>590,895</u>	<u>658</u>	<u>545,042</u>	<u>5,214</u>	<u>2,137,243</u>
Annulations														
Long terme	4	1,441	1	425	-	-	11	6,121	10	4,564	-	-	26	12,551
Moyen Terme	5	1,999	5	4,569	4	1,006	2	471	-	-	-	-	16	8,045
Court Terme	-	-	2	5,435	-	-	-	-	-	-	-	-	2	5,435
TOTAL	<u>9</u>	<u>3,440</u>	<u>8</u>	<u>10,429</u>	<u>4</u>	<u>1,006</u>	<u>13</u>	<u>6,592</u>	<u>10</u>	<u>4,564</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>44</u>	<u>25,031</u>
Total après annulation														
Long Terme	22	15,208	26	12,544	25	18,433	54	35,820	77	525,748	29	275,234	233	882,987
Moyen Terme	8	4,847	7	30,105	7	27,280	4	1,240	9	20,575	12	152,546	47	236,594
Court Terme	1,373	266,837	889	227,537	738	231,381	950	108,606	323	40,008	517	117,262	4,890	991,631
TOTAL	<u>1,403</u>	<u>286,892</u>	<u>922</u>	<u>270,187</u>	<u>770</u>	<u>277,094</u>	<u>1,008</u>	<u>145,666</u>	<u>409</u>	<u>586,331</u>	<u>658</u>	<u>545,042</u>	<u>5,170</u>	<u>2,111,212</u>

(1) Crédit de campagne et petit équipement agricole.

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Liste des prêts industriels, artisanaux et touristiques à court, moyen et long terme (1971-1975)
(en millions de F. Bu)

Nom de l'emprunteur	Date d'approbation	Secteur d'activité	Objectifs du prêt	Montant du prêt BNDE	Durée (année)	Différé (année)	Taux d'intérêt (%)	Commission %	Montant débilité au 30/3/76	Montant en cours au 30/6/76	Annulations	Capital Social - Emprunteurs (%)		
												Burundi	Burundi	Étrangers
											Gouvern.	BNDE	Privés	
Someta Burundi	11/3/71	Imprimerie	Installation Imprimerie Offset	1,735	3 ans	-	7 %	-	1,735	solde		-	-	100,0
Petroulis	11/3/71	Pêche	Équipement chariot (moteur et accessoires)	0,765	2 ans	-	7 %	-	0,765	solde		-	-	-
Ndabinwomana Pierre	20/10/71	Photographie	Équipement studio photographique	0,275	3 ans	-	7 %	-	0,086	solde	An.0,189	-	-	-
Impazudi	14/12/71	Imprimerie	Installation Imprimerie Offset	0,668	1 1/2 ans	-	8 %	-	0,668	solde		-	-	100,0
Mantarambon Stanislas	18/1/72	Transport	Achat bus	1,370	2 ans	-	8 %	-	1,370	solde		-	-	-
Coordonnettes Giceta	30/3/72	Cordonnerie	Fonds de roulement	0,500	2 ans	1	8 %	-	0,500	0,254		-	-	-
Sobumines (ex Somika)	30/3/72	Mines	Programme d'extraction minière	15,000	5 ans	-	8 %	-	14,974	6,060	An.1,26	1,91	-	98,09
Mudenge Gaetan	30/3/72	Artisanat	Achat moulin à manioc	0,145	2 ans	-	8 %	-	0,145	solde		-	-	-
Buvoya Yvanet	25/5/72	Transport	Achat bus	1,400	2 ans	-	8 %	-	1,400	solde		-	-	-
Savonor	15/11/72	Savon	Installation d'une savonnerie	0,300	5 ans	-	8 %	-	4,000	2,649	An.2M	-	-	25,71 74,29
Sopnax	15/11/72	Pharmacie	Équipement pour conditionnement et fabrication produits pharmaceutiques	6,000	5 ans	21 mois	8 %	-	4,661	2,111	An.1,39	-	-	50,0 50,0
Sobumines (ex Société Financière pour l'Étranger)	15/2/73	Café	Modernisation et expansion usine à café	5,200	4 ans	-	7 %	-	5,176	3,326	An.0,24	1,91	-	98,09
Martin Pierre	14/3/73	Tourbe	Extraction de la tourbe	0,500	10 mois	6 mois	7 %	-	0,500	0,213		-	-	-
Valliasa E.	19/10/73	Pêche	Construction et équipement d'un bateau de pêche	2,380	5 ans	-	8 %	-	2,380	1,987		-	-	-
Zicot Poi	19/10/73	Imprimerie	Installation imprimerie	0,460	3 ans	-	8 %	-	0,460	0,070		-	-	-
Mudenge Gaetan	8/11/74	Artisanat	Installation minoterie artisanale	0,270	2 ans	-	6 %	-	Annulé	-	Annulé	-	-	-
Société Hôtelière et Touristique du Burundi (SHTB)	23/4/75	Tourisme	Construction, aménagement et équipement, Hôtel de classe internationale	336,000	18 ans	4	9 %	0,75 %	190,963	190,963		43,73	9,43	31,97 15,57
Société pour la Fabrication d'insecticides et de produits chimiques (FAD1)	25/4/75	Insecticides	Création usine fabrication d'insecticides	14,700	8 ans	1	8 %	-	8,126	8,126		35,0	10,0	55,0 -
Société pour la fabrication d'insecticides et de produits chimiques (FAD1)	25/4/75 5/8/75	Insecticides	Idem Fonds de roulement	60,000	7 ans	1	8 %	-	15,787	15,787		-	-	-

Nom de l'emprunteur	Date d'ap- probation	Secteur d'activité	Objectifs du prêt	Montant du prêt B.C.D.E.	Durée (année)	Différé (année)	Taux d'intérêt (%)	Commis- sion %	Montant dé- bloqué au 30/5/76	Montant encours au 30/5/76	Annua- tions	Capital Social		Emprunteurs (%)	
												Burundi Gouv. 1	B.C.D.E.	Privés	Etrangers
Briqueterie de Bujumbura (SEBI)	25/4/75	Briqueterie	Création briquete- rie industrielle	16.300	6 ans	1	8 %	-	-	-	-	-	9,1	91,9	-
Briqueterie de Bujumbura (SEBI)	25/4/75	Briqueterie	Idem (Fonds de rou- lement)	5.200	3 ans	-	8 %	-	-	-	-	-	-	-	-
Utenia Tzavhydro	25/4/75	Métaux	Extension activités fabrication Naco et profilés à froid	16.200	8 ans	2	8,2 %	-	-	-	-	-	-	-	100,0
Utenia Tzavhydro	25/4/76	Métaux	Idem (Fonds de roulement)	28.300	7 ans	-	8,2 %	-	-	-	-	-	-	-	-
Nzohabonyo Udace	5/3/75	Transport	Construction bateau de transport	4.000	2 ans	9 mois	8 %	-	3.325	3.344	-	-	-	-	-
FABRIPLASTIC	19/12/75	Plastique	Création usine fa- brication sachets en plastique	4.200	7 ans	1	5 %	-	3.322	3.322	-	-	-	100	-
FABRIPLASTIC	19/12/75	Plastique	Idem (Fonds de roulement)	1.705	8 ans	-	8 %	-	-	-	-	-	-	-	-
SOGECO	19/12/75	Couture	Création atelier de confection de vête- ments	0.950	5 ans	-	8 %	-	-	-	-	-	-	100	-
Raydry Industries	19/12/75	Allumettes	Création fabrique d'allumettes	15.500	7 ans	1	8 %	-	-	-	-	-	-	100	-
Ntamwishimiro & Zicot	19/12/75	Tourisme	Construction et équipement comple- xe touristique	4.000	5 ans	1	8 %	-	-	-	-	-	Société à constituer		-
Robbialac Peints Burundi	18/6/76	Produits d'entretien	Extension activités fabrication de cir- rage et vernis	8.000	3 ans	-	8 %	-	-	-	-	-	-	100	-

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

à l'industrie, à l'artisanat et au tourisme, 1971-1976

(en milliers de Frs Bu.)

	1 9 7 1		1 9 7 2		1 9 7 3		1 9 7 4		1 9 7 5		1 9 7 6 (1)	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
I. Par Taille (Frs Bu '000)												
Moins de Frs Bu 1.000	3	1.708	2	2.770	2	960	1	270	1	950	-	-
De Frs Bu 1.000 à 4.999	1	1.735	2	645	1	2.880	-	-	4	13.905	-	-
De Frs Bu 4.999 à 9.999	-	-	2	12.000	1	5.200	-	-	1	5.200	1	8.000
Plus de Frs Bu 10.000	-	-	1	16.000	-	-	-	-	7	487.500	-	-
Total	4	3.443	7	31.415	4	9.040	1	270	13	507.555	1	8.000
II. Par Durée.												
Jusqu'à 2 ans	1	668	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De 2 à 5 ans	1	765	4	3.415	3	6.160	1	270	2	9.200	1	8.000
5 ans et plus	2	2.010	3	28.000	1	2.880	-	-	11	498.355	-	-
Total	4	3.443	7	31.415	4	9.040	1	270	13	507.555	1	8.000
III. Type de Projet.												
Nouvelles entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	9	443.055	-	-
Entreprises existantes	4	3.443	7	31.415	4	9.040	1	270	4	64.500	1	8.000
Total	4	3.443	7	31.415	4	9.040	1	270	13	507.555	1	8.000
IV. Utilisation du Prêt.												
Immobilisations	4	3.443	6	30.915	4	9.040	1	270	9	411.850	1	8.000
Fonds de roulement	-	-	1	500	-	-	-	-	4	95.705	-	-
Total	4	3.443	7	31.415	4	9.040	1	270	13	507.555	1	8.000
V. Ressources utilisées.												
Ressources propres	4	3.443	7	13.815	4	9.040	1	270	13	22.231	1	1.600
Autres	-	-	-	17.600	-	-	-	-	-	485.324	-	6.400
Total	4	3.443	7	31.415	4	9.040	1	270	13	507.555	1	8.000

EASID
Juin 1977

(1) Au 30 juin 1976.

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Etat des ressources au 31 décembre 1976

(millions FBu)

<u>RESSOURCES</u>	<u>Monnaie Nationale</u>	<u>Devises</u>	<u>Total</u>
<u>D'après le Bilan</u>			
<u>Fonds Propres</u>	<u>186,0</u>		<u>186,0</u>
Capital social	160,7		160,7
Réserves	19,2		19,2
Reports à nouveau bénéficiaires	6,1		6,1
<u>Emprunts</u>	<u>40,0</u>	<u>235,6</u>	<u>275,6</u>
Dépôt LT de l'Etat	40,0		40,0
CCCE		1,4	1,4
BAD		230,8	230,8
KfW		3,4	3,4
<u>Total des ressources d'après le bilan</u>	<u>226,0</u>	<u>235,6</u>	<u>461,6</u>
<u>Ressources non utilisées</u>	<u>295,0</u>	<u>470,0</u>	<u>765,0</u>
Possibilités de réescompte auprès de la Banque Centrale	265,0		265,0
Possibilités d'emprunts auprès des banques locales	30,0		30,0
CCCE		7,7	7,7
BAD		182,5	182,5
KfW		24,8	24,8
IDA-Abou Dhabi (Dév. de la pêche)		255,0	255,0
<u>Total des ressources</u>	<u>521,0</u>	<u>705,6</u>	<u>1,226,6</u>
<u>EMPLOIS</u>			
Immobilisations nettes	18,7		18,7
Prises de participation	25,7		25,7
Prêts à moyen et long terme	<u>175,5</u>	<u>302,8</u>	<u>478,3</u>
<u>Total</u>	<u>219,9</u>	<u>302,8</u>	<u>522,7</u>
<u>RESSOURCES DISPONIBLES POUR DECAISSEMENTS</u>	<u>301,1</u>	<u>402,8</u>	<u>703,9</u>
Engagements non déboursés	<u>35,9</u>	<u>321,2</u>	<u>357,1</u>
Prêts à moyen et long terme	35,2	321,2	356,4
Prises de participation	0,7		0,7
<u>RESSOURCES DISPONIBLES POUR ENGAGEMENTS</u>	<u>265,2</u>	<u>81,6</u>	<u>346,8</u>
Approbations non engagées	<u>246,6</u>	<u>12,6</u>	<u>259,2</u>
Prêts à moyen et long terme	246,6	12,6	259,2
Prises de participation	-	-	-
<u>RESSOURCES DISPONIBLES POUR APPROBATIONS</u>	<u>18,6</u>	<u>69,0</u>	<u>87,6</u>

EAPID

Juin 1977

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Emprunts effectués par la B.N.D.E. au 31 décembre 1976
(millions de FBu)

Prêteur	Date d'engagement	Montant	Durée (année)	Différé (année)	Intérêt (%)	Commission (%)	Montant débloqué au 30/6/76	En cours au 30/6/76	Taux de rétrocession consenti avec le prêteur (%)	Conditions particulières du prêt
A. Ressources locales.										
Récompte Banque de la République du Burundi	12/12/75	12	1	-	4	-	4,4	4,4	-	Quotité refinançable 80%
B. Ressources étrangères.										
Caisse Centrale de Coopération Economique I ^{1/}	9/2/73	2,3	10	-	3	0,50 ^{2/}	2,3	1,6	-	-
Kreditanstalt für Wiederaufbau	16/10/74	26,0	15	-	0,75	0,25	1,0	1,0	-	-
Banque Africaine de Développement	13/1/75	336,0 54,3	18 18	4 4	6 6	0,75 0,75	150,8 -	150,8 -	- -	Commission statutaire 1%.
CCCE II	02/07/76	FF425,000	12	-	5	0,50 ^{2/}	-	-	6	
IDA Pêche	11/06/76	255,0	15	5	4	-	-	-	Lt 8.5 Mt 6.0 St 3.5	

^{1/} Equivalenc à 127,000 francs français (1FF = 18,63 FBu)

^{2/} Commission d'engagement et commission sur l'encours du prêt.

EAPID

Juin 1977

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ANNEXE 14

Prises de Participations au 31 décembre 1976
(en millions Frs Bu.)

Nom de la Société	Date de la création	Secteur d'activité	Capital social de l'entreprise	Répartition du capital social (%)			Participation de la BNDE			Dividendes reçus 72 73 74 75 76	Commentaires	
				Actionnaires locaux			Actionnaires étrangers	Date d'approbation	Montant souscrit			Montant versé au 30/6/76
				Gouv.	BNDE	Privés						
Société Hôtelière et Touristique du Burundi (SHTB)	20/3/75	Hôtel	244,000	43,8	9,43	31,97	15,57	4/2/75	23,000	23,000	- - - - -	Prêt de la BNDE de 336 millions garanti par le Gouvernement du Burundi. Hôtel terminé pour 1er trimestre 1977.
Société pour la Fabrication des Insecticides et de Produits Chimiques (FADI)	16/5/75	Insecticides	14,00	35,0	10,0	55,0	-	25/4/75	1,400	1,120	- - - - -	Fonctionne depuis le 1er avril 1976
Société pour l'exploitation de briquetterie industrielle (SEBI)	27/9/75	Briques	5,500	-	9,1	91,9	-	25/4/75	0,500	0,100	- - - - -	Démarrage prévu pour le 2ème semestre 1976
Tannerie du Burundi	10/6/76	Tannerie	25,000	30,0	10,0	5,0	55,0	08/20/76	2,500	2,500	- - - - -	Démarrage prévu pour 1978
TOTAL									27,400	26,720	- - - - -	

EAPID
Juin 1977

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

Bilans résumés (1970-1976)
(millions FBu)

Au 31 décembre	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
<u>ACTIF</u>							
Actif à court terme	5.7	39.5	6.8	29.8	42.2	18.4	35.4
Portefeuille							
Prêts à long terme <u>1/</u>	40.0(-)	65.0(-)	65.7(-)	69.0(-)	89.1(-)	210.8(115.7)	415.6
Prêts à moyen terme <u>1/</u>	19.5(5.2)	19.1(6.7)	18.7(9.6)	38.8(27.4)	44.3(27.8)	47.2(22.7)	39.5
Prêts à court terme	67.6	45.5	45.8	34.3	30.6	21.6	21.2
	<u>127.1</u>	<u>129.6</u>	<u>130.2</u>	<u>142.1</u>	<u>164.0</u>	<u>279.6</u>	<u>476.3</u>
Prises de participation	-	-	-	-	-	12.4	25.7
Immobilisations (nettes)	<u>16.9</u>	<u>21.1</u>	<u>24.8</u>	<u>20.5</u>	<u>19.7</u>	<u>19.8</u>	<u>18.7</u>
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	<u>149.7</u>	<u>190.2</u>	<u>161.8</u>	<u>192.4</u>	<u>225.9</u>	<u>330.2</u>	<u>556.1</u>
<u>PASSIF</u>							
Passif à court terme	22.6	59.5	30.7	48.0	53.6	54.7	87.7
Emprunts							
CCCE	-	-	-	2.1	1.9	1.7	1.4
BAD	-	-	-	-	-	49.2	230.8
KFW	-	-	-	-	-	-	3.4
Dépôt à long terme de l'Etat	-	-	-	8.8	30.2	40.0	40.0
Provisions pour entretien des logements							
	-	-	-	-	-	2.3	3.5
Provisions sur prêts petit équipement							
	-	-	-	-	-	2.4	3.3
Capital Social	120.0	120.0	120.7	120.7	120.7	160.7	160.7
Reserves	4.5	8.0	9.3	10.3	14.2	16.2	19.2
Bénéfice de l'exercice	<u>2.6</u>	<u>2.7</u>	<u>1.1</u>	<u>2.5</u>	<u>5.3</u>	<u>3.0</u>	<u>6.1</u>
Fonds propres	127.1	130.7	131.1	133.5	140.2	179.9	186.0
<u>TOTAL DU PASSIF</u>	<u>149.7</u>	<u>190.2</u>	<u>161.8</u>	<u>192.4</u>	<u>225.9</u>	<u>330.2</u>	<u>556.1</u>

1/ Les chiffres entre parenthèses concernent l'industrie et le tourisme.

EAPID
Juin 1977

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

Comptes d'exploitation résumés (1970-1976)
(FBu millions)

Au 31 décembre	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>
<u>REVENUS</u>							
Intérêts sur:							
Prêts à long terme	2.2	4.0	5.5	5.7	6.2	11.4	28.7
Prêts à moyen terme	1.2	1.7	1.5	2.3	3.8	4.0	2.5
Prêts à court terme	<u>5.8</u>	<u>5.7</u>	<u>3.8</u>	<u>3.5</u>	<u>1.7</u>	<u>0.6</u>	<u>1.2</u>
<u>TOTAL</u>	9.2	11.4	10.8	11.5	11.7	16.0	32.4
Commissions <u>1/</u>	1.6	2.4	1.4	1.4	3.2	2.4	2.8
Autres revenus <u>2/</u>	<u>2.2</u>	<u>3.6</u>	<u>3.9</u>	<u>4.7</u>	<u>5.2</u>	<u>4.0</u>	<u>2.1</u>
<u>TOTAL DES REVENUS</u>	<u>13.0</u>	<u>17.4</u>	<u>16.1</u>	<u>17.6</u>	<u>20.1</u>	<u>22.4</u>	<u>37.3</u>
<u>CHARGES</u>							
Dépenses Administratives	7.2	10.3	11.6	11.7	12.8	14.8	15.8
Frais financiers	1.9	2.8	1.6	1.3	0.4	3.0	13.0
Amortissements	1.3	1.6	1.8	1.8	1.5	1.5	1.7
Provisions	-	-	-	0.3	0.1	-	0.1
Impôt	-	-	-	-	-	0.1	0.5
<u>TOTAL DES CHARGES</u>	<u>10.4</u>	<u>14.7</u>	<u>15.0</u>	<u>15.1</u>	<u>14.8</u>	<u>19.4</u>	<u>31.1</u>
<u>BENEFICE</u>	<u>2.6</u>	<u>2.7</u>	<u>1.1</u>	<u>2.5</u>	<u>5.3</u>	<u>3.0</u>	<u>6.2</u>
Bénéfice net en % des fonds propres moyens	-	2.1	0.8	1.9	3.9	1.9	3.4

1/ Commissions sur les prêts pour petit équipement familial.

2/ Commissions de gestion, intérêts sur investissements à court terme, autres revenus.

BANQUE INTERNATIONALE DE DEVELOPEMENT ECONOMIQUE

Liste des projets en passe au 31 décembre 1976 ^{1/}

Projet	Secteur d'activité	Nature du projet	Pronoteur	Séjour probable du projet		Date prévue d'achèvement de l'étude de faisabilité	Exécution du projet		Probabilité de réalisation selon promesse	Financement probable par la B. I. D. E.		Participation % du capital
				Total (millions F. Bu.)	Devises locales (% du total)		Date prévue pour démarrage des investissements	Date prévue pour début fonctionnement		Montant (millions F. Bu.)	Pré-Durée (années)(1)	
Mauritanie	Agro-industrie	Mouture céréales	Gouvernement	119	70	1976	1977	1978	4	70	8	10
Yunnan, Chine	Industrie	Matières premières	Gouvernement	57	55	1976	1977	1978	4	35	8	10
Indonésie	Industrie	Comestible	Gouvernement	50	-	1976	1977	1978	3	40	8	10
Indonésie	Industrie	Matières premières	Gouvernement	80	-	1977	1977	1978	3	40	8	10
Indonésie	Industrie	Polystyrène	Gouvernement	88	-	1977	1977	1978	3	40	8	10
Indonésie	Industrie	Polystyrène	Gouvernement	1,600	-	1977	1978	1979	4	60	8	15
Indonésie	Industrie	Matières premières	M. Bismarck	4,3	37	1976	1977	1978	3	2,3	8	-
Indonésie	Industrie	Matières premières	Jaya	132	64	1976	1977	1978	3	78	8	-
Indonésie	Industrie	Comestible	Office du Tourisme	647	-	1977	1977	1977-78	3	154	10	-
Indonésie	Industrie	Equilibrant	Gouvernement	190	30	1977	1977	1977-78	2	80	8	-

^{1/} En outre le BIRD prévoit d'approuver environ 10 projets par an pour un montant total de 27 millions de FBU (soit 2,7 millions de FBU ou 30,000 dollars par projet). Les projets qui auront en moyenne, un coût total de 4,3 millions de FBU (50,000 dollars) seront financés par le Fonds d'Équipement et le Fonds de Garantie du BIRD.

^{2/} Les données sont provisoires.

^{3/} Composé 7 projets individuels.

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)Hypothèses pour les prévisions financières
(Millions FBu)

	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
<u>1. Approbations</u>					
<u>Prêts à long terme 1/</u>					
Indust	241	227	250	275	300
Dév. pêche	-	-	-	-	-
Tourisme	23	47	70	80	90
Agriculture	5	5	6	6	6
Logement	15	115	25	115	25
Sous-Total	<u>284</u>	<u>394</u>	<u>351</u>	<u>476</u>	<u>421</u>
<u>Prêts à moyen terme 2/</u>					
Industrie	45	64	70	77	85
Dév. pêche	-	-	-	-	-
Agriculture	2	2	2	2	2
Logement	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>3</u>
Sous-total	49	68	75	82	90
<u>Prêts à court terme</u>					
Crédit de campagne	30	30	33	33	33
Petit Equipement	20	20	20	20	20
Sous-total	50	50	53	53	53
<u>Prises de Participation</u>					
Industrie	<u>16</u>	<u>20</u>	<u>20</u>	<u>20</u>	<u>20</u>
<u>Total des Approbations</u>	<u>399</u>	<u>532</u>	<u>499</u>	<u>631</u>	<u>584</u>

2. Engagements
Trois mois après les approbations.

3. Versements
Prêts à long terme

(a) Industrie et Tourisme = 20% pendant l'année d'engagement, 50% la deuxième année et 30% la troisième.

(b) Agriculture = 50% pendant l'année d'engagements, 50% la deuxième.

1/ Plus de 5 ans

2/ Jusqu'à et y compris 5 ans.

(c) Développement de la pêche (millions de FBu)

	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
	12	21	34	12	4

(d) Logement = 50% pendant l'année d'engagement, 50% la deuxième.

Prêts à moyen terme

(a) Industrie et tourisme = 50% pendant l'année d'engagement, 50% la deuxième.

(b) Agriculture = 100% pendant l'année d'engagement.

(c) Développement de la pêche (millions de FBu)

	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
	24	20	29	10	4

(d) Logement = 50% pendant l'année d'engagement, 50% pendant la seconde.

Prêts à court terme

(a) Crédit de campagne et petit équipement familial = 100% sont versés pendant l'année d'engagement.

(b) Développement de la pêche = (millions de FBu)

	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
	10	10	13	14	21

Prises de participation

100% versés pendant l'année d'engagement.

4. Remboursement des prêts

Les prêts en cours au 31 décembre 1975 seront remboursés de la façon suivante:

	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
Prêts à long terme	14.7	15.0	15.2	39.3	39.3
Prêts à moyen terme	13.3	13.4	-	-	-
Prêts à court terme	-	-	-	-	-
<u>Total</u>	<u>28.0</u>	<u>28.4</u>	<u>15.2</u>	<u>39.3</u>	<u>39.3</u>

Nouveaux prêts

Prêts à long terme (plus de 5 ans)

(a) Industrie = ils ont une durée moyenne de 8 ans dont un an de différé d'amortissement.

(b) Tourisme = (i) prêt à la SHTB (tissé à Bujumbura) de 336 millions de FBu. Remboursement de 24 millions de FB par an, à partir de 1979; (ii) autres projets touristiques = ils ont une durée moyenne de 12 ans dont deux ans de différé d'amortissement.

(c) Agriculture = ils ont une durée moyenne de 10 ans dont 2 ans de différé d'amortissement.

(d) Développement de la pêche = voir note 1/ à la fin de l'annexe.

(e) Logement = ils ont une durée moyenne de 10 ans sans différé d'amortissement.

Prêts à moyen terme (jusqu'à et y compris 5 ans)

(a) Industrie et Tourisme = ils sont remboursables, en moyenne, en quatre annuités égales après un différé d'amortissement de un an.

(b) Agriculture = ils sont, en moyenne, remboursables en quatre ans après un différé d'amortissement de un an.

(c) Développement de la pêche = Voir note 1/ à la fin de l'Annexe.

(d) Logement = Ils sont, en moyenne remboursables en 5 ans sans différé d'amortissement.

Prêts à court terme

Dans le courant d'une année, le montant des remboursements des prêts est égal au montant de versements pour les prêts à court terme.

5. Remboursements des emprunts

- (a) Banque Africaine de Développement = 380 millions de FBu
 - . Janvier 1975 - Décembre 1992
 - . Différé d'amortissement = 4 ans.
 - . Remboursements = 13,6 million de FBu par semestre, à partir de juin 79
- (b) KFW = 26,0 million de FBu.
 - . Octobre 1974 - Septembre 1983
 - . Remboursements = 1,083 million FBu par semestre (6/78 - 12/89)
- (c) Caisse Centrale I = 2,4 millions de FBu
 - . Février 1973 - décembre 1982
 - . Remboursements = 118,300 FBu par semestre (30/06/73 - 31/12/82)
- (d) Caisse Centrale II = 7,7 millions de FBu
 - . Juillet 1976 - Juin 1992
 - . Remboursements = 257,000 FBu par semestre (6/77 - 12/91)
- (e) IDA - Pêche = 255 millions de FBu
 - Juin 1976 - Décembre 1991
 - . Remboursements = 12,755 millions FBu par semestre (30/06/82 - 31/12/91)
- (f) IDA - BNDE = les remboursements à l'Etat se font au fur et à mesure des remboursements par les clients de la BNDE

6. Intérêt perçus

Prêts à long terme

- (a) Industrie = un rendement annuel moyen de 8,5%
- (b) Tourisme = un rendement annuel moyen de 9%
- (c) Développement pêche = un rendement annuel de 8,5%
- (d) Agriculture = un rendement annuel de 6%
- (e) Logement = un rendement annuel de 8%

Prêts à moyen terme

- (a) Industrie = un rendement annuel moyen de 8%
- (b) Tourisme = un rendement annuel moyen de 9%
- (c) Développement pêche = un rendement annuel de 6%
- (d) Agriculture = un rendement annuel moyen de 6%
- (e) Logement = un rendement annuel moyen de 8%

Prêts à court terme

- (a) Crédit de campagne = un rendement moyen de 7%
- (b) Développement pêche = un rendement annuel de 8,5%
- (c) Petit équipement = un rendement moyen de 10%

7. Dividendes reçus

Les prises de participation ont un rendement de 5% pendant la sixième année qui suit l'investissement.

8. Revenus sur les investissements à court terme

Un rendement moyen de 2% de l'investissement à court terme.

9. Intérêts sur emprunts

(a) Banque Africaine de Développement = 380,0 millions de FBu à 7% l'an, 0,75% sur les sommes non versées. Celles-ci devraient s'élever, en fin d'années à:

1975 = 331 millions FBu

1976 = 25 millions FBu

1977 = prêt entièrement versé

(b) Kfw = 26,0 millions FBu à 0,75% l'an

(c) Caisse Centrale I = 2,4 millions FBu à 3,5% l'an

(d) Caisse Centrale II = 7,7 millions FBu à 5,5% l'an

(e) IDA pêche = 255 millions FBu à 4%. Pas de commission d'engagement.

(f) Taux d'escompte à la Banque Centrale = 5% l'an.

10. Impôts

La BNDE ne paie pas d'impôts sur le revenu.

11. Dépenses administratives

Sont censées augmenter d'environ 15% par an.

12. Provisions pour pertes

Environ 1% de la moyenne de portefeuille à long et moyen terme.

13. Capital social

S'élève à 160,7 millions de FBu. Aucune augmentation n'est prévue avant 1981.

14. Immobilisations nettes

Restent constantes pendant la durée des prévisions financières.

15. Amortissements

S'élèvent à 1 million de FBu par an.

Note

1/ Prêt de 268,4 millions de FBu pour le développement de la pêche. Le remboursement des prêts à la BNDE est prévu comme suit. (millions de FBu).

	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
C.T. (14 ans) 2	3.6	6.4	7.9	8.9	9.6	10.5	11.3	12.3	13.4	10.0	7.6	2.7	0.7	
M.T. (5 ans) -	4.0	7.8	13.7	16.6	18.4	14.1	10.2	3.6	1.0					
C.T. (1 an) 4.9	9.8	11.8	14.6	19.2	11.6									

EAPID

Juin 1977

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)Prévisions d'activités

1977-1981
(millions FBu)

	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
<u>APPROBATIONS</u>					
Prêts à long terme	284	394	351	476	421
Prêts à moyen terme	49	68	75	82	90
Prêts à court terme	50	50	53	53	53
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Sous-total	383	512	479	611	564
Prises de participation	<u>16</u>	<u>20</u>	<u>20</u>	<u>20</u>	<u>20</u>
<u>TOTAL DES APPROBATIONS</u>	<u>399</u>	<u>532</u>	<u>499</u>	<u>631</u>	<u>584</u>
<u>ENGAGEMENTS</u>					
Prêts à long terme	367	358	364	438	436
Prêts à moyen terme	86	61	73	79	86
Prêts à court terme	<u>64</u>	<u>50</u>	<u>52</u>	<u>53</u>	<u>53</u>
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Sous-total	517	469	489	570	575
Prises de participation	<u>16</u>	<u>20</u>	<u>20</u>	<u>20</u>	<u>20</u>
<u>TOTAL DES ENGAGEMENTS</u>	<u>533</u>	<u>489</u>	<u>509</u>	<u>590</u>	<u>595</u>
<u>VERSEMENTS</u>					
Prêts à long terme	328	374	393	388	418
Prêts à moyen terme	81	81	97	87	88
Prêts à court terme	<u>50</u>	<u>50</u>	<u>53</u>	<u>53</u>	<u>53</u>
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Sous-total	459	505	543	528	559
<u>Prises de participation</u>	<u>16</u>	<u>20</u>	<u>20</u>	<u>20</u>	<u>20</u>
<u>TOTAL DES VERSEMENTS</u>	<u>475</u>	<u>525</u>	<u>563</u>	<u>548</u>	<u>579</u>

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

Comptes d'exploitations prévisionnels (1977-1981)

(millions FBu)

	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
<u>REVENUS</u>					
Intérêts sur:					
Prêts à moyen et long terme	50	75	106	29	147
Prêts à court terme	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>3</u>
Sous-total	553	78	109	132	150
Dividendes	-	-	-	1	2
Autres revenus <u>1/</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	<u>8</u>	<u>8</u>	<u>8</u>
<u>TOTAL DES REVENUES</u>	<u>58</u>	<u>84</u>	<u>117</u>	<u>147</u>	<u>160</u>
<u>CHARGES</u>					
Dépenses administratives	20	23	26	30	34
Frais financiers	26	43	63	78	86
Amortissements	1	1	1	1	1
Provisions pour pertes	5	7	10	13	14
Impôts	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>TOTAL DES CHARGES</u>	<u>52</u>	<u>74</u>	<u>100</u>	<u>122</u>	<u>135</u>
<u>BENEFICE</u>	<u>6</u>	<u>10</u>	<u>17</u>	<u>19</u>	<u>25</u>

1/ Revenus sur investissements à court terme plus commissions sur prêts pour petit équipement familial et commissions de gestion.

EAPID
Juin 1977

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

Bilans Prévisionnels (1977-1981)
(millions FBu)

Au 31 décembre	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
<u>ACTIF</u>					
Actif à court terme	79	91	100	97	105
<u>Portefeuille</u>					
Prêts à moyen et long terme	708	1,055	1,363	1,588	1,779
Prêts à court terme	35	35	35	35	35
Prises de participation	42	62	82	102	122
(moins provisions)	<u>(5)</u>	<u>(12)</u>	<u>(22)</u>	<u>(35)</u>	<u>(49)</u>
Total du Portefeuille	780	1,140	1,458	1,690	1,887
Immobilisations nettes	<u>20</u>	<u>20</u>	<u>20</u>	<u>20</u>	<u>20</u>
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	<u>879</u>	<u>1,251</u>	<u>1,578</u>	<u>1,807</u>	<u>2,012</u>
<u>PASSIF</u>					
Passif à court terme	60	60	60	60	60
Emprunts à long terme	584	946	1,256	1,466	1,646
Dépôt à long terme de l'Etat	40	40	40	40	40
Provisions <u>1/</u>	3	3	3	3	3
<u>Fonds propres</u>					
Capital Social	161	161	161	161	161
Réserves et reports à nouveau	25	31	41	58	77
Bénéfice de l'année	6	10	17	19	25
Total des fonds propres	192	202	219	238	263
<u>TOTAL DU PASSIF</u>	<u>879</u>	<u>1,251</u>	<u>1,578</u>	<u>1,807</u>	<u>2,012</u>

1/ Pour l'entretien des logements et les réparations des petits équipements.

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

Tableau prévisionnel d'origines et d'emplois des ressources (1977-1981)
(FBu million)

	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
<u>ORIGINE DES RESSOURCES</u>					
Bénéfice net	6	10	17	19	25
Charges n'entraînant pas de sorties de fonds	66	8	11	14	15
Remboursement de prêts	56	108	188	250	315
Augmentation du capital	-	-	-	-	-
Augmentation des emprunts	<u>350</u>	<u>379</u>	<u>373</u>	<u>297</u>	<u>268</u>
<u>TOTAL DES RESSOURCES</u>	<u>418</u>	<u>505</u>	<u>589</u>	<u>580</u>	<u>623</u>
Remboursements des emprunts	6	17	69	87	88
Versements sur:					
Prêts	323	455	490	475	506
Prises de participation	16	20	20	20	20
Augmentation des immobilisations	2	1	1	1	1
Augmentation (diminution) de l'actif à court terme	71	12	9	(3)	8
Dividendes	-	-	-	-	-
<u>TOTAL DES EMPLOIS</u>	<u>418</u>	<u>505</u>	<u>589</u>	<u>580</u>	<u>623</u>

EAPID
Juin 1977

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

Ratio financiers actuels et prévisionnels
(Millions FBu)

Eléments de compte d'exploitation en% de la moyenne de l'actif total	Actuel									
	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
1. Revenu Total	9,1	9,9	9,6	8,1	8,4	8,1	7,9	8,2	8,3	8,4
Dont: (Intérêts sur prêts court terme, commissions)	(6,1) (3,0)	(6,5) (3,4)	(5,6) (4,0)	(5,8) (2,3)	(7,3) (1,1)	(7,4) (0,7)	(7,3) (0,6)	(7,7) (0,5)	(7,8) (0,5)	(7,9) (0,5)
2. Frais financiers	0,1	0,7	0,2	1,1	2,9	3,6	4,0	4,4	4,6	4,5
3. Dépenses administratives	6,6	6,6	6,1	5,3	3,6	2,8	2,2	1,8	1,8	1,8
4. Amortissements	1,0	1,0	0,7	0,5	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
5. Provisions	-	0,2	0,1	-	-	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7
6. Bénéfice net	0,6	1,4	2,5	1,1	1,4	0,8	0,9	1,2	1,1	1,3
<u>Indicateurs de rentabilité</u>										
7. Bénéfice net en % des fonds propres moyens	0,8	1,9	3,9	1,9	3,4	3,2	5,1	8,1	8,3	9,9
8. Dividendes en % du portefeuille moyen de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	1,1	1,8
9. Revenus des prêts en % du portefeuille moyen de prêts	9,4	9,5	9,7	8,3	8,6	8,7	8,5	8,7	8,7	8,7
10. Charges de la dette en % de la moyenne de la dette	-	-	1,9	4,9	7,1	5,6	5,3	5,5	5,6	5,6
<u>Indicateurs de structure financière</u>										
<u>Indicateurs de structure financière</u>										
11. Dette à long terme totale/fonds propres en frais d'exercice	-	0,1	0,2	0,5	1,5	3,2	4,7	5,7	6,2	6,3
12. Dette à long terme partielle/fonds propres en fin d'exercice	-	0,1	0,2	0,5	0,2	1,0	2,5	3,3	3,9	4,1
13. Ratio de couverture de l'intérêt	2,6	4,5	18,3	2,5	1,6	1,5	1,4	1,4	1,4	1,5
14. Ratio de couverture du service de la dette	n.a.	n.a.	n.a.	11,7	3,2	2,9	2,8	2,1	2,2	2,5

1/ N'inclut pas les emprunts de 390,3 millions de FBu obtenu de la Banque Africaine de Développement ni celui de 255,0 millions contracté auprès de l'IDA - Abou Dhabi. Le remboursement à la BNDE des prêts consentis à partir de ces fonds est garanti par le gouvernement en cas de défaillance des clients de la BNDE.

EAPID
Juin 1977

BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)

Prévisions de déboursements du crédit proposé

(Années Calendaires)

	<u>Montant (\$000)</u>
<u>1977</u>	
Quatrième Trimestre	100
<u>1978</u>	
Premier Trimestre	175
Deuxième Trimestre	175
Troisième Trimestre	200
Quatrième Trimestre	300
<u>1979</u>	
Premier Trimestre	350
Deuxième Trimestre	300
Troisième Trimestre	300
Quatrième Trimestre	250
<u>1980</u>	
Premier Trimestre	250
Deuxième Trimestre	200
Troisième Trimestre	200
Quatrième Trimestre	200
<u>1981</u>	
Premier Trimestre	200
Deuxième Trimestre	100
Troisième Trimestre	<u>100</u>
	<u>3,400</u>

